VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 5 AOUT 1931 NUMERO 10

Adressez toute co[...] "LA L[...]" ABONN[...] Canada [...] Etats-Unis [...] $2.50 Europe [...] $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

UNE CONDAMNATION UNANIME DES METHODES DE LA "BEAUHARNOIS"

Le rapport du comité parlementaire blâme fortement les sénateurs McDougald, Haydon et Raymond, ainsi que MM. Sweezey, Henry et Griffith

Ottawa. — Le comité spécial qui avait été chargé d'enquêter sur l'entreprise électrique de Beauharnois a pu présenter enfin son rapport à la Chambre des Communes.

C'est une pièce de 46 pages dactylographiées, papier grand format. C'est aussi une pièce intéressante autrement que par son volume en papier.

Grandes lignes du rapport

Le comité déclare:

Que R.-A.-C. Henry, vice-président de la Beauharnois, n'est plus recommandable comme administrateur des affaires de la compagnie.

Que M. Henry et H.-B. Griffith, secrétaire-trésorier de la Beauharnois, ont tous deux contribué à un mauvais emploi des fonds de la compagnie à des fins électorales.

Que le paiement de $50,000 sans compter des honoraires annuels de $15,000, fait à l'étude légale du sénateur Andrew Haydon, "est fort à réprouver".

Que le sénateur Haydon a reçu plus d'un demi-million de dollars pour fins électorales, tandis que sa firme, qui avait reçu le montant de $50,000 mentionné plus haut, ne présenta jamais un état de compte détaillé pour services légaux.

Que le rôle joué par le sénateur McDougald, dans l'affaire de la Beauharnois, "ne peut jamais être assez fortement blâmé".

Que les témoignages de J.-B. Hunter, sous-ministre des travaux publics, et de K.-M. Cameron, ingénieur en chef du même ministère, n'ont pas été "satisfaisants", en leur qualité d'officiers ministériels.

Que les fonds "illégalement pris à la compagnie" et affectés à des fins politiques devraient être remis à la compagnie".

Que dès le commencement, R.-O. Sweezey, promoteur du projet, se rendit compte qu'il devait s'associer à des hommes influents dans les milieux politiques d'Ottawa et de Québec.

Que M. Sweezey a "sans vergogne, avec prodigalité et en pure perte" versé de l'argent dans les caisses électorales en vue de rendre le gouvernement favorable aux propositions de la compagnie.

Que les travaux de la Beauharnois ont été faits d'après des plans qui n'ont pas été approuvés par le gouverneur-en-conseil.

Que M. Sweezey, d'accord avec M. Griffith, "a été l'homme par l'entremise de qui $300,000 ont été soustraits des fonds de la compagnie et affectés à des fins électorales".

Qu'il n'y a aucune preuve que les $125,000 donnés en bons à John Aird, fils, ont été remis à aucun parti politique.

Le rapport blâme le sénateur Donat Raymond pour n'avoir pas avoué qu'il avait reçu de M. Sweezey $200,000 au profit du fonds électoral du parti libéral.

Enfin, le rapport déclare que "la région de Soulanges offre des conditions presque uniques dans l'univers pour le développement d'un pouvoir hydro-électrique".

L'avenir du projet

Pour ce qui est de l'avenir du projet de la Beauharnois, le rapport conclut:

1.—Que, dans la mesure de ses pouvoirs, le Parlement du Canada prenne action, sans léser les droits de la province de Québec, pour assurer la réalisation du projet de façon à servir les meilleurs intérêts du peuple canadien.

2.—Que, dans le cas où les droits du Dominion viendraient en conflit avec ceux de la province de Québec, il soit fait tout le possible pour en arriver à une entente satisfaisante, afin que le projet ne soit pas compromis par des retards.

3.—Que les précautions voulues soient prises pour la préservation des droits de la navigation et le maintien de la juridiction du Parlement quant à ces droits.

4.—Que les instructions données au comité, les rapports du comité, les procès-verbaux des séances qu'il a tenues et des témoignages qu'il a reçus, de même que les documents annexés soient imprimés en appendice aux procès-verbaux de la Chambre.

5.—Qu'une copie du présent rapport soit remise au président du Sénat, pour l'information de la Chambre haute.

6.—Que ceux des documents déposés qui n'auraient pas été inclus dans le rapport et ne font pas partie de dossiers de ministères, soient copiés d'après l'original, lequel sera retourné à la personne l'ayant produit.

LA SESSION A PRIS FIN LUNDI

Elle durait depuis près de cinq mois — Le rapport sur l'enquête de la Beauharnois et la résolution pour les secours aux chômeurs

Ottawa. — La session fédérale a pris fin lundi soir, un peu avant 6 h., après avoir duré près de cinq mois.

Le rapport sur la Beauharnois

Les dernières séances ont été très animées. La Chambre a adopté le rapport sur l'enquête de la Beauharnois. Au cours du débat, M. Mackenzie King a prononcé un discours de trois heures et demie.

Après avoir fait l'historique de la Beauharnois au point de vue législatif, M. Mackenzie King a demandé une enquête à propos des fonds électoraux.

Il avait précédemment dit qu'il est difficile d'avoir confiance en ses amis, qu'un ami peut fauter sans qu'il soit de sa faute à lui. Autrement dit, M. Mackenzie King a lâché définitivement le sénateur McDougald.

Un comité a révélé la provenance de certains fonds électoraux, au cours de la dernière campagne. Le pays veut connaître toute l'histoire. Il n'est pas satisfait de ce qui a été révélé. Il faut donc une commission royale qui enquêtera sur tous les fonds électoraux. Cette commission devra enquêter sur les fonds de 1930, de 1926 et de 1925.

La commission royale d'enquête devrait être composée d'un membre choisi parmi les conservateurs, d'un membre choisi parmi les libéraux, d'un membre choisi parmi les autres groupes de la Chambre.

M. Mackenzie King a insisté sur ce fait que le rapport du comité d'enquête de Beauharnois n'est pas unanime. Il prétend que tous les membres du comité n'ont pu prendre connaissance du rapport sous sa forme définitive.

Le chômage

Une résolution de M. Bennett à propos des secours au chômeurs, aux agriculteurs de la Saskatchewan, à propos aussi du maintien de la paix, a soulevé de violentes critiques de la part de l'opposition. Voici le texte de cette résolution:

"Résolu qu'il est expédient d'adopter une mesure conférant certains pouvoirs au gouverneur en conseil à propos du chômage et des secours à l'agriculture, du maintien de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement dans toutes les parties du Canada, et autorisant le gouverneur en conseil à dépenser pour ces dites fins, à même le fonds consolidé du Canada, telles sommes qui, de temps à autre, seront jugées nécessaires."

Le premier ministre a exposé les raisons qu'il a de la présenter. Il admet que c'est une mesure extraordinaire, mais il ajoute que les situations extraordinaires appellent les mesures extraordinaires.

M. Mackenzie King a répondu que son parti est prêt à donner son appui au gouvernement si celui-ci veut spécifier quelle somme il entend dépenser pour les deux genres de secours et pour le maintien de l'ordre, de la paix et du bon gouvernement. Le chef libéral exige encore que le gouvernement présente trois résolutions distinctes, de façon à ce qu'il n'y ait aucune confusion quant aux pouvoirs qui seront accordés au gouvernement.

M. Henri Bourassa a démontré que la mesure ministérielle est contraire au principe fondamental du gouvernement parlementaire. Le parlement doit garder le contrôle des deniers publics. C'est son premier devoir.

Les deux orateurs ont reproché au premier ministre d'avoir attendu jusqu'aux dernières heures de la session pour présenter cette mesure qui eût pu être annoncée, en partie du moins, dans le discours du trône.

LES ELECTIONS DANS LE QUEBEC LE 24 AOUT

La dix-septième législature est dissoute et la brève campagne de trois semaines est ouverte

Québec. — La dix-septième législature de la province de Québec est dissoute et les élections sont fixées au 24 août, avec la nomination le 17.

La législature défunte était en majorité libérale, comme toutes celles qui l'ont précédée depuis 1897; elle comptait 68 libéraux et 12 conservateurs. Il y avait, au moment de la dissolution, quatre vacances, causées par la mort de l'hon. J.-L. Perron (Montcalm) et de C.-J. Oliver (Brome) et la nomination au conseil législatif de l'hon. C.-A. Ouellette (Dorchester) et de l'hon. Dr Roy (Lévis). Tous les quatre avaient été élus comme libéraux.

La nouvelle chambre comprendra 90 députés, quatre nouvelles circonscriptions ayant été récemment formées par la subdivision de circonscriptions trop étendues. Gaspé comprend désormais Gaspé-Nord et Gaspé-Sud. Les autres sièges nouveaux sont Laviolette, Gâtineau et Roberval.

Depuis 34 ans que les libéraux sont au pouvoir, quatre premiers ministres se sont succédé à la tête de l'administration: Marchand, Parent, Gouin et Taschereau. Ce dernier prit la place de sir Lomer Gouin quand celui-ci entra dans la politique fédérale.

M. Taschereau et tous les membres de son cabinet, à l'exception d'un seul, se représentent aux élections. L'hon. Alfred Leduc (Saint-Henri, Montréal) annonce qu'il se retire de la politique.

La campagne électorale va être courte et ardente. C'est la première fois que M. Camillien Houde, maire de Montréal, dirigera des élections générales comme chef du parti conservateur.

Les époux Lindbergh sont en route pour le Japon

Le colonel et Mme Charles-A. Lindbergh font une envolée de vacances au Japon. Le parcours de leur voyage est: Ottawa à Moose Factory, 460 milles; Moose Factory à Churchill, port manitobain sur la baie d'Hudson, 750 milles; Churchill au lac Baker, Territoires du Nord-Ouest, 400 milles; de là vers l'ouest, à la rivière Mackenzie et jusqu'à Aklavik, 1,000 milles. Ils se rendront ensuite à Point Barrow et Nome, Alaska.

Les hardis aviateurs sont actuellement à Aklavik, sains et saufs.

Du fourrage pour les régions éprouvées par la sécheresse

Les municipalités du sud-ouest du Manitoba éprouvées par la sécheresse seront autorisées par le gouvernement provincial, à envoyer des groupes de fermiers sur les terres de la couronne pour y couper du foin. Le gouvernement paiera le transport des fermiers et du foin. Ce travail se fera sous la direction des municipalités.

Première coupe du blé dans l'Ouest canadien

Les autorités du département agricole du Pacifique Canadien ont annoncé que la première coupe du blé dans l'Ouest s'est faite à Emerson, Manitoba. On rapporte que le rendement est de 22 à 28 boisseaux à l'acre. Les travaux de la récolte battent leur plein dans le sud de la province.

PARIS. — Le banquier Emile Moreau a été nommé pour représenter les Français dans le comité créé par la Banque les règlements internationaux pour faire enquête sur l'urgence de crédits supplémentaires à l'Allemagne.

LONDRES. — Le chancelier de l'Echiquier, M. Snowden, a annoncé aux Communes que le gouvernement britannique lancera un vaste emprunt de conversion des emprunts de guerre.

Les fêtes de Saint-Joseph d'Otterburne remises

Les fêtes du centenaire de fondation des Clercs de Saint-Viateur, qui devaient être célébrées dimanche dernier à Otterburne, en même temps que le pèlerinage et la bénédiction de la pierre angulaire de l'aile nouvelle, n'ont pu avoir lieu à cause du mauvais état des routes. Elles sont remises au commencement de septembre. Nous en annoncerons la date précise dans un prochain numéro.

MORT DE L'HON. C.-J. DOHERTY

L'ancien ministre de la justice, signataire du traité de paix pour le Canada, était âgé de 77 ans

Montréal. — L'hon. C.-J. Doherty, C.R., conseiller privé, est mort mardi soir, à l'âge de 77 ans.

D'un grand charme personnel, il était estimé de tous, adversaires et amis politiques.

Son épouse lui survit, de même que son fils, le R. P. Marcus-C. Doherty, S.J., et quatre filles, Mme Georges Gonthier, épouse de l'auditeur général du Canada, née Kathleen, Mme R.-C. Wingate, née Eileen, la Rév. Soeur Margaret Doherty, religieuse du Sacré-Coeur de Jésus, et Mme Jean Morin, née Elizabeth.

Charles-Joseph Doherty, Conseil du Roi, LL.D., est né le 11 mai 1855, à Montréal, du mariage de l'hon. Marcus Doherty et d'Elizabeth O'Halloran, tous deux Irlandais. Il a fait ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, au Collège Sainte-Marie, et à l'Université McGill. Il était docteur en droit honoraire de plusieurs universités. Il avait épousé le 6 juin 1888 Catherine Lucy Barnard, fille de feu Edmond Barnard, C.R.

En octobre 1891, il fut nommé juge de la Cour supérieure et démissionna en novembre 1906. En 1881 et 1886, il se porta candidat à la députation provinciale, mais ne fut pas élu. En 1908, 1911 et 1917, il fut élu député de Sainte-Anne à Ottawa.

Le 10 octobre 1911, il devenait ministre de la justice et membre du Conseil privé. Il accompagna sir Robert Borden à la Conférence de la paix à Paris en 1918, participa aux délibérations et signa le traité de paix comme représentant du Canada. En 1920 et 1921, il représenta le Canada à la Société des Nations. Devenu membre du Conseil privé de Sa Majesté, le 1er janvier 1920, il fut assermenté par le roi lui-même le 11 octobre 1920.

L'hon. Doherty était catholique et prenait une part active à toutes les oeuvres de bienfaisance, philanthropiques et patriotiques anglaises et catholiques.

Record de deux aviateurs canadiens

Régina. — A.-T. Cowley, d'Ottawa, et l'inspecteur K.-E. Whyte, de Régina, tous deux du département de l'aviation civile, ont battu tous les records de vitesse entre Vancouver et Calgary, survolant les Rocheuses en quatre heures dix minutes.

Le cours de l'abbé Groulx sur le Canada sera publié en France

Québec. — Le cours donné par M. l'abbé Lionel Groulx, en Sorbonne, l'hiver dernier, sera réuni en volume par la librairie Delagrave, de Paris, sous le titre: "Le Canada français".

Le gouvernement provincial, par l'entremise de M. Athanase David, a garanti dix mille francs à l'éditeur pour en assurer la publication.

Le gouvernement français fera aussi une souscription.

Mort du R. P. L.-J. Morin, C.S.V.

Joliette, P. Q. — Le R. P. L.-J. Morin, supérieur du séminaire de Joliette, est décédé à l'âge de 63 ans. On le tenait pour l'un des meilleurs physiciens et chimistes du Canada. Il était doyen de la faculté des sciences à l'Université de Montréal, et sa solitude constante pour le développement des sciences, particulièrement l'adoption de méthodes scientifiques pour l'aménagement des laboratoires, contribua beaucoup à l'avancement des sciences dans la province. Il était né à Saint-Ours, sur le Richelieu, le 2 juillet 1869.

LA LOUISIANE A L'EXPOSITION DE VINCENNES

Le maréchal Lyautey a inauguré l'exposition louisianaise au pavillon de Mount Vernon

Paris. — On sait que les Américains ont, à l'Exposition coloniale internationale de Vincennes, un pavillon spécial dit le Mount Vernon, dont les honneurs sont faits par Mlle Anne Washington, une arrière-petite-nièce du premier président des Etats-Unis. Dans ce pavillon général, on a réservé un espace à la Louisiane, représentée par trois jeunes filles de ce pays.

Le 10 juillet, le maréchal Lyautey, commissaire général de l'Exposition coloniale, accompagné de son premier lieutenant, M. le gouverneur général Olivier, a inauguré cette exposition louisianaise, en présence du commissaire général des Etats-Unis, M. Burke, du commissaire-adjoint, M. André Lafargue, etc.

M. André Lafargue a prononcé à cette occasion l'allocution suivante:

"Nous sommes très profondément touchés de votre présence et de l'honneur que vous nous faites en assistant à l'inauguration officielle de la petite exposition de la Louisiane à Mount Vernon. Dès que nous avons appris que les Etats-Unis étaient conviés à cette grande et majestueuse manifestation de la puissance coloniale de la France au XIXe siècle, il nous est venu à l'idée que la Louisiane du XVIIIe siècle devait également être représentée. En effet, le vieux métier, le rouet et tous les accessoires que vous avez sous les yeux symbolisent et incarnent la vieille Louisiane du XVIIIe siècle, cette Louisiane fondée par les hardis fils de France dès le début du XVIIIe siècle, et qui, pendant plus de 75 ans, est restée sous l'administration de votre grand pays et en a fait partie.

"L'exposition louisiana'se, dans son ensemble, rappelle le pays d'Evangéline de Louisiane, une région où les Acadiens chassés du Canada au milieu du XVIIe siècle, sont venus s'établir afin d'y retrouver la paix, la sécurité et les moyens de recommencer l'existence heureuse qui avait été la leur jusqu'au jour où ils furent brutalement arrachés à leur foyer et à ceux qui leur étaient chers.

"Le grand poète Longfellow a immortalisé en ses oeuvres magnifiques cette page poignante de la fidélité au souvenir français. Evangéline, c'est la jeune fille normande, qui a traversé tout le continent américain à la recherche de son fiancé bien-aimé. Elle incarne la constance et la fidélité, l'amour du foyer et celui de la patrie.

"Trois Evangélines, à l'Exposition coloniale, dans leur gracieux costume, en filant et en tissant, en se servant du rouet et du métier de leurs grand'mères, ici à Vincennes, sur ce sol bien-aimé de France, vous apportent un gracieux souvenir de la fidélité et de l'attachement des Louisianais à l'ancienne mère-patrie. C'est la Louisiane qui se réjouit avec vous de vos grandeurs et de votre puissance coloniale, telles qu'elles sont manifestées par la magnifique exposition à laquelle nous participons aujourd'hui."

Le maréchal Lyautey, se défendant de faire un discours, a tout de même prononcé quelques paroles aimables et baisé la main des trois jeunes Louisianaises qui représentent leur pays à l'Exposition.

Le fléau des sauterelles aux Etats-Unis

Minneapolis. — La science, presque à bout de ressources, continue la lutte contre les myriades de sauterelles qui ravagent présentement la moisson dans le Minnesota, l'Iowa, le Nebraska et le South Dakota.

A Des Moines, capitale de l'Iowa, entomologistes et chefs agraires doivent se réunir pour aviser ensemble aux moyens de combattre le fléau, tandis que les cultivateurs, avec les mélanges empoisonnés dont ils peuvent disposer, continuent la lutte.

Dans les comtés de Kittson et Marshall, partie nord-ouest du Minnesota, 150,000 acres sont perdus pour la récolte. Le comté de Pioik a perdu la moitié de sa récolte de grains. Dans une douzaine de comtés adjacents, on se défend encore tant bien que mal. En fait, plus d'une moitié des comtés du Minnesota est infestée par les sauterelles, qui dévorent le blé d'Inde, les pommes de terre, les oignons et les grains.

LA PRIME DE 5 SOUS PAR MINOT POUR LES FERMIERS DE L'OUEST

Elle est votée en troisième lecture, après des critiques des députés des autres provinces et des explications du premier ministre

Ottawa. — Le bill qui accorde aux agriculteurs des trois provinces des prairies une prime de cinq sous par boisseau sur le blé de la récolte de 1931 qu'ils exporteront a été étudié en comité et voté en troisième lecture.

Les députés de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, qu'ils soient libéraux, progressistes ou conservateurs, sont évidemment satisfaits de la mesure. Il n'en est pas de même de certains députés de la Colombie britannique et de l'Ontario.

Un conservateur de Colombie, M. Fraser, député de Caribou, a été le premier à récriminer. Il eût voulu que le gouvernement accordât cette prime sur le blé dans la région colombienne de la Rivière-à-la-Paix. Le premier ministre lui a répondu que la chose était impossible. Le gouvernement ne peut entreprendre de payer la prime de cinq sous aux agriculteurs de toutes les régions du Canada où il se cultive du blé.

Deux anciens ministres, MM. Charles Stewart et Ian MacKenzie, reprochent au gouvernement de soumettre des mesures législatives qui ne sont que d'intérêt régional.

Un simple député libéral, M. Thomas McMillan (Huron-Sud), a certainement eu les arguments les plus forts contre le bill.

Le premier ministre, dit-il, veut justifier l'octroi de cette prime par l'avilissement des prix du blé. Est-ce que les prix des produits agricoles en général ne se sont pas avilis? Pourquoi faire une distinction entre les producteurs de blé des trois provinces des prairies et les agriculteurs des autres provinces?

Cette prime de cinq sous par boisseau peut-elle être considérée comme un secours aux agriculteurs des prairies qui sont en détresse? C'est plutôt un secours à ceux des agriculteurs de l'Ouest qui en ont le moins besoin. Un fermier dont la récolte sera, cette année, de 20,000 boisseaux, se trouvera à toucher du gouvernement une prime de $1,000. Par contre, il y a 150,000 fermiers environ qui ne récolteront pas un boisseau de blé.

Pour ceux-là qui sont dans le dénuement complet, la prime de cinq sous ne signifie rien.

Autre point: par sa prime, le gouvernement n'encouragera-t-il pas les agriculteurs des provinces des prairies à augmenter les emblavures? La crise du blé en est pourtant une de surproduction.

Situation particulière dans l'Ouest

M. Bennett se dit surpris de l'attitude de M. McMillan, car la mesure du gouvernement n'a d'autre but que d'améliorer le sort malheureux des producteurs de blé des provinces des prairies. Ceux-ci se trouvent dans une situation tout à fait particulière. Il arrive, dans certains cas, que le seul transport absorbe 80 pour cent du prix que le producteur obtient pour son blé. Il arrive même que le prix du transport et le prix de vente d'un boisseau de blé s'équivalent presque. C'est pour remédier à cela que le gouvernement accorde une prime de cinq sous par boisseau. Une telle situation n'existe ni dans l'Ontario et le Québec ni dans la Colombie britannique. M. Bennett se dit certain que si jamais les agriculteurs de l'Est se trouvent dans une situation aussi précaire, les gens de l'Ouest n'auront aucune objection à ce que le gouvernement se porte à leur aide.

La prime ne s'appliquera qu'à la récolte de 1931 et le gouvernement entend prendre les moyens pour que le surplus de la récolte de l'année dernière n'en profite pas.

Elle sera payée au fermier

A quelques députés de l'Ouest qui le questionnent à ce sujet, M. Bennett donne l'assurance que c'est bien l'agriculteur qui aura le bénéfice de la prime de cinq sous et non pas les banques et les compagnies de prêts.

Le député libéral de Willow Bunch, M. T.-F. Donnelly, suggère au gouvernement de passer avec la France, l'Italie et l'Allemagne des accords commerciaux dans le genre de celui que nous venons de conclure avec l'Australie. Il est inutile, fait-il observer, de vouloir vendre tout notre blé sur le marché anglais. Celui-ci ne peut absorber le surplus de notre récolte. Il faut chercher et trouver d'autres débouchés.

La négociation de pareils accords, répond M. Bennett, est pratiquement impossible. La France, l'Italie, l'Allemagne, n'accorderaient un régime de faveur à notre blé qu'à la condition que nous recevions librement leurs produits manufacturés. Cela serait au détriment de notre propre industrie. De plus, ces pays comme les pays européens en général tiennent à se suffire au point de vue agricole. M. Bennett dit que le président du conseil des ministres de France lui a fait, l'été dernier, des déclarations non douteuses à ce sujet.

Après l'étude en comité le bill a été voté en troisième lecture.

LA FRANCE ET LA PROPOSITION HOOVER

On a pu s'étonner au Canada, comme ailleurs, qu'il ait fallu une quinzaine de jours de négociations et d'ajustements laborieux pour amener la France à accepter la proposition du Président Hoover lancée dans le but généreux de "permettre la renaissance économique du monde". Toutes les autres Puissances s'étaient déjà ralliées, en termes chaleureux, à ce vertueux objet, tandis que Paris discutait encore pied à pied avec Washington. Pour comprendre cette attitude, il faut se rappeler que la Belgique et surtout la France étaient les seuls pays auxquels la générosité américaine dût coûter quelque chose d'appréciable, et se dire que la demande d'un nouveau sacrifice est tombée sur le peuple français déjà ému par toute une série de renonciations et de déceptions.

Sans engager le lecteur dans une jungle de textes et de chiffres, on peut résumer ainsi l'aspect financier de l'affaire. Le "Plan Young", le dernier en date des accords qui ont successivement réduit les réparations dues par l'Allemagne, prévoit des annuités conditionnelles, qui peuvent être remises au débiteur allemand si sa situation devenait trop difficile, et des annuités inconditionnelles. Les premières couvrent les versements que les diverses nations européennes ont à faire aux Etats-Unis au titre de leurs dettes de guerre; les secondes intéressent à peu près exclusivement la France, puisque, sur une annuité inconditionnelle d'un peu plus de 150 millions de dollars en 1931, sa part devait être d'environ 125. Quand le Gouvernement de Washington a proposé un moratoire d'une année pour toutes les dettes contractées entre Gouvernements par suite de la guerre, il n'a demandé au profit de l'Allemagne à toutes les Puissances intéressées, sauf deux, la France et la Belgique, qu'un sacrifice à peu près exactement compensé par l'abandon qu'il leur faisait lui-même. Ceci explique la promptitude des adhésions qu'a reçues la proposition Hoover, sauf de la France, à qui elle coûtait quelque chose de sérieux et qui a voulu du moins maintenir pour l'avenir son droit aux annuités inconditionnelles du plan Young.

Si l'on tient compte de cette situation, on comprendra l'humeur avec laquelle les Français, ouvrant leur journal, le 22 juin, y ont trouvé la proposition du Président Hoover. Ils ont tout de suite conclu que pour permettre la renaissance économique du monde, en commençant par celle de l'Allemagne, ils allaient devoir combler par de nouveaux impôts le trou fait dans le budget français que la crise met déjà en déficit. Et immédiatement, à cette considération d'ordre pratique, se sont ajoutées des considérations d'ordre moral qui ont fait tourner leur surprise à quelque chose qui ressemblait assez à de l'indignation. Depuis la paix ils ont vu, en effet, les réunions diplomatiques organisées pour régler l'application des traités aboutir invariablement à une réduction des réparations dues par l'Allemagne à la France. Le Plan Young n'a pas fait autre chose, mais il devait être le dernier sacrifice, le règlement absolument définitif, et voici que, un an après son adoption, on venait demander à la France d'en suspendre et sans doute d'en compromettre à jamais l'application! On a bien fait observer à l'opinion française que le Président Hoover ne proposait

(A suivre en deuxième page)

La France et la proposition Hoover

(Suite de la 1re page)

[illegible] combattre la crise et [illegible] effort seulement de l'argent français. [illegible] les Etats-Unis, de leur côté, consentent à faire pour un an remise à leurs débiteurs d'une somme de 255 millions de dollars. Mais il a paru au public français que ce sacrifice était la rançon des énormes placements, on a parlé de plus de 4 milliards de dollars faits par les Américains en Allemagne, et qui seraient compromis par la déconfiture où l'on s'attendait à voir tomber ce pays. En outre, le Français n'a pu s'empêcher de comparer l'origine des dettes de guerre et celle des réparations. Les premières résultent d'emprunts faits en Amérique pour l'achat en Amérique même de denrées alimentaires et de matériel pendant la guerre, à des prix qui laissaient un bénéfice. Les réparations, au contraire, sont dues pour la perte sèche infligée à la France par des dévastations. Il n'est pas un Français qui ne se rappelle cette large bande de territoire, de près de 400 milles de longueur, sur laquelle il n'y avait plus une maison, une église, une usine, un pont, qui ne fût en ruine ou même totalement anéanti. Il sait que son pays, avec un million et demi de morts et un sol qui a servi de champ de bataille a plus perdu qu'aucun autre dans la guerre subie en commun par les Alliés pour sauver leur indépendance. Ces ravages n'ont même pas tous été dus aux seules fatalités de la guerre; on se rappelle en France les vergers coupés au ras du sol par les soldats de Hindenburg dans leur repli stratégique de 1917, les métiers des tissages du nord brisés au marteau par les Allemands en retraite, jusqu'à la veille de l'armistice.

Les traités de paix sont intervenus, qui devaient faire payer tout cela par l'Allemagne; le Président Wilson, alors qu'il faisait renoncer les Alliés à toute indemnité de guerre, avait proclamé que les réparations étaient une dette sacrée. Mais en attendant que l'Allemagne payât, la France a avancé, grâce à des emprunts, une somme de plus de cinq milliards de dollars pour restaurer ses régions dévastées. Après avoir vu la contribution de l'Allemagne à cet effort se réduire à chaque discussion, on a proposé qu'elle fût suspendue et cessât peut-être tout à fait. L'opinion française s'est alors cabrée; elle a été d'autant plus blessée que, tandis que la France s'est restaurée et a sauvé sa monnaie grâce à son indestructible esprit d'Epargne, l'Allemagne prodiguait les dépenses somptuaires, municipales et nationales, construisait des navires de guerre, payait des armements clandestins, finançait pour une large part l'industrie des Soviets et trouvait encore de l'argent pour son "dumping". On a estimé que tout cela justifiait mal la sollicitude donnée par Washington à l'Allemagne et dont la France devait en grande partie faire les frais. L'initiative du Président Hoover a d'autant plus heurté l'opinion française que celle-ci est au bout de toute une série de désillusions laissées par la politique de conciliation à laquelle elle avait longtemps applaudi, mais dont les bons procédés, y compris et surtout l'évacuation anticipée de la Rhénanie, n'ont trouvé en Allemagne d'autres réponses que des élections ultra-nationalistes, les premières mesures en vue de l'annexion de l'Autriche, les manifestations des "Casques d'Acier" et des discours officiels contre les traités.

Tombant sur des déceptions accumulées et des inquiétudes, la proposition Hoover a été comme le cristal que l'on jette dans une solution sursaturée: elle a fait cristalliser en bloc l'opinion française. Si le Gouvernement français avait décidé de répondre non à Washington, le pays se serait d'instinct rangé derrière lui dans sa quasi unanimité, entraînant irrésistiblement le Parlement.

Le Gouvernement a heureusement pensé que, comme le disait M. Thiers, l'indignation n'est pas un état d'esprit politique. Il a compris que la France ne pouvait, sans s'isoler gravement, priver ses Alliés de la remise pour un an de leurs dettes envers l'Amérique, et le monde, du remède réel ou illusoire que le Président des Etats-Unis venait lui apporter. Déjà il pouvait voir des malveillances instinctives et calculées commencer à appliquer à la France la moralité de la fable des Animaux malades de la Peste, aussi familière sans doute aux habitants des bords du Saint-Laurent qu'à ceux des rives de la Seine. Et le Gouvernement français a accepté en principe la proposition Hoover, s'appliquant surtout à ce qu'elle se conciliât en droit avec le maintien intégral du plan Young et à ce que les disponibilités financières qu'elle va laisser à l'Allemagne ne servissent pas à des armements et au "dumping". C'est ce que l'arrangement qui vient d'intervenir tend à assurer tant bien que mal.

C'est seulement avec de la résignation que l'opinion et les Chambres françaises l'ont accueilli, d'autant qu'elles sont fort sceptiques en ce qui concerne l'effet que le moratoire Hoover aura sur la crise mondiale en général et sur celle de l'économie allemande en particulier. Le total des budgets allemands est de 21 milliards de marks, celui des réparations, y compris les paiements de la Compagnie Autonome des Chemins de fer allemands, de 1,660 millions: il n'y a pas proportion entre les deux choses. Ce ne sont même pas les dépenses somptuaires, quoiqu'elles aient mis à mal son budget, qui ont mené l'Allemagne au bord de la faillite. Son économie a été près de "sauter" à la fin de juin par l'effet de l'hémorragie d'or et de devises résultant des retraits massifs de capitaux étrangers et de la fuite des capitaux allemands eux-mêmes, devant la politique intérieure et extérieure aventureuse que mène le Reich.

C'est donc dans la modération de la politique allemande que serait vraiment le remède. Aussi est-on convaincu à Paris que si la proposition Hoover est un commencement, si elle annonce que les Etats-Unis donneront des suites à la démarche faite, dit-on, par leur ambassadeur à Berlin, pour recommander au Gouvernement allemand de laisser l'Europe tranquille avec l'Anschluss et autres projets semblables de torpiller la paix, l'initiative de Washington aura vraiment servi à atténuer la crise. Mais on s'attend, au contraire, si elle ne marque pas le point de départ d'une politique, si elle n'est qu'une manifestation et un expédient momentanés, à voir la proposition Hoover devenir bientôt, pour le monde en général, et les créanciers américains de l'Allemagne en particulier, l'origine d'une immense déception et même de dangers nouveaux.

Robert de CAIX.

(Le Canada).

Journaliste français en visite au Canada

Montréal. — Le Canada reçoit la visite d'un grand journaliste français en la personne de M. J. Poirier, administrateur général du journal parisien le "Temps". De Québec, M. Poirier et sa femme entreprendront un voyage à travers le Canada par le Canadien National. Ils visiteront Montréal, Ottawa, Toronto, les chutes Niagara, Hamilton, Sarnia, Port Arthur, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Lac Louise, Banff, Edmonton et Jaspar Park Lodge. Après avoir passé trois jours à visiter notre grand parc national, ils partiront pour les Etats-Unis où ils visiteront Chicago, Washington et New-York, où ils s'embarqueront le 26 août à bord de l'"Ile de France" pour retourner dans leur pays.

LES LUTTES FRANCAISES EN SASKATCHEWAN DE 1910 A 1919

Dans un article précédent, nous avons dit qu'au point de vue scolaire nous sommes à peu près entièrement à la discrétion de la majorité provinciale. La constitution de 1905 ne nous donna que des garanties plutôt illusoires comme catholiques et ne nous en donna pas du tout en ce qui concerne l'enseignement du français.

Nous avons vu également que, malgré une législation favorable votée en 1905 par la législature provinciale, la minorité franco-canadienne avait cru bon de préparer un système de défense en créant un journal français (1911) et une organisation nationale (1912).

Jusqu'en 1917, cette question d'écoles, qui avait été plus ou moins agitée aux élections de 1905 et 1909, fut laissée de côté; et on n'entendit pratiquement pas parler de ce problème, si ce ne fut au cours des manifestations orangistes du 12 juillet.

Les nôtres en profitèrent pour s'organiser. Le journal recruta des lecteurs, établit son influence, maintint la mentalité nationale du groupe.

L'A.C.F.C. fonda des cercles, tint des congrès, et groupa sous son drapeau tous les catholiques de langue française sans distinction de pays d'origine. Cette union était nécessaire, car il ne faut pas oublier que dans la Saskatchewan habitent plusieurs milliers de Franco-Canadiens dont la province de Québec n'est pas le pays de naissance. Frères par le sang qui coule dans leurs veines, par la foi qu'ils professent, par la langue qu'ils parlent et qu'ils chérissent, il était tout naturel que tous luttent ensemble pour la cause commune. Le contraire eût été un paradoxe et une monstruosité. C'est d'ailleurs avec une légitime fierté que les chefs de la résistance franco-canadienne dans notre province voient Canadiens français, Acadiens, Franco-Américains, Français, Belges, Suisses français, maintenant tous Canadiens français, groupés à l'ombre du même drapeau, pleurant les mêmes défaites, mais aussi triomphant des mêmes victoires.

Cette union fraternelle explique le succès de notre résistance.

En 1916, l'agitation commença. L'Association des commissaires d'écoles qui, au point de vue scolaire, était devenue une puissance, vota des résolutions demandant que l'anglais seul fût enseigné dans les écoles.

Au congrès de cette association, en 1917, les catholiques qui, à l'appel de leurs chefs s'étaient rendus nombreux, défirent ces mêmes résolutions et élirent un comité exécutif composé de catholiques ou de gens aux idées larges et justes. Ce fut dans la province un beau tapage.

Cet événement, coïncidant avec l'attitude de Québec sur la conscription, souleva contre nous une grande partie de la population anglo-saxonne. Dès lors, ce fut une véritable tempête de fanatisme.

Dans tous les congrès, dans toutes les assemblées, on entendait retentir les mêmes cris: "Une langue, un drapeau, une école". Les journaux nous attaquaient et nous insultaient à qui mieux mieux. Le "Star", de Saskatoon, se distinguait entre tous dans ce nouveau sport. L'on peut dire que toute la province était en effervescence. Dans ces conditions, l'on pouvait se douter d'avance de ce qu'allait être le congrès des commissaires qui devait se tenir à Saskatoon en mars 1918.

Ceux qui avaient vu leurs résolutions antifrançaises défaites l'année précédente, et qui, de bonne foi je suppose, croyaient qu'il était nécessaire pour l'avenir du Dominion que l'anglais seul s'enseignât dans les écoles de la Saskatchewan, accoururent de tous les coins de la province. Aucune salle ne fut assez grande pour contenir les 3,500 délégués qui s'étaient rendus au congrès. Il fallut tenir deux congrès à la fois.

Ce fut révoltant. L'on insulta les catholiques. Nos orateurs durent descendre de la tribune les uns après les autres, incapables de se faire entendre. Le Père Sennett, un Irlandais, vénérable vieillard de 70 ans, fut hué et conspué. Le Père Libert arrivant des tranchées, encore en costume de soldat, subit le même sort. M. Emile Gravel, membre de l'exécutif, fut incapable de dire un mot. L'on refusa de reconnaître le président élu l'année précédente, et l'assemblée acclama comme chef M. Bryant, le ministre actuel des travaux publics, le plus étroit des adversaires que nous ayons dans cette province. L'on n'entendait que des cris, des injures, du vacarme. Des coups furent échangés. C'était écoeurant, et nos adversaires ne sont pas très fiers aujourd'hui du spectacle qu'ils donnèrent alors.

Mais ce congrès, reflet des sentiments qui agitaient la majorité de la province, produisit une profonde impression et inquiéta le gouvernement d'alors.

Celui-ci craignant pour son existence, céda devant le bruit, et l'on apprenait à l'automne de 1918 qu'il allait amender la loi scolaire de façon à faire disparaître des écoles de la province l'enseignement de toutes les langues étrangères. Pour nos adversaires, il ne faisait pas l'ombre d'un doute que la langue française dût être classée parmi ces langues étrangères visées par l'amendement.

Nos chefs, cependant, ne restaient pas inactifs. En pleine convention de Saskatoon, des milliers de "tracts" précisant nos droits avaient été distribués. Les députés avaient reçu quantité de brochures contenant un véritable cours d'histoire. De puissantes influences montraient aux ministres qu'ils ne pouvaient pas traiter la langue française en langue étrangère, ni la confondre avec les langues ennemies. Bientôt, durant la session, l'on apprenait que le gouvernement se décidait enfin à faire une exception en faveur de l'enseignement du français.

S'il supprimait le droit qu'avaient les étrangers de faire enseigner leur langue une heure par jour, s'il faisait disparaître le cours primaire qui nous avait été accordé en 1905, du moins il reconnaîtrait une fois de plus la situation toute spéciale du français en nous accordant le droit de le faire enseigner une heure par jour.

Ce n'était pas suffisant, et nous voulions qu'on nous accordât également les deux premières années en français. Ce fut alors que le ministre de l'agriculture, M. Motherwell, démissionna sur cette question, comme le prouve l'admirable discours qu'il prononça à cette occasion. Ce fut au cours de ce même discours qu'il affirma le droit des parents à faire donner l'enseignement religieux à leurs enfants dans leur langue maternelle.

On nous accorda enfin la première année de français, cette première année qui vient de nous être enlevée.

Plusieurs ministres, et notamment MM. Dunning, Martin et Latta, prononcèrent sur ce sujet de courageux discours qui, réunis en brochure par nos soins, furent distribués par milliers d'exemplaires.

C'était la fin de cette vague de fanatisme qui, durant un temps, menaça d'engloutir nos écoles. Nous sortions de la lutte ayant conservé nos positions les plus essentielles, reconnaissants envers ceux dont l'influence et la largeur d'esprit nous avaient sauvés.

Il nous restait maintenant à consolider ces positions et à tirer parti de la loi. Ce sera là l'oeuvre de nos organisations. Elles sauront l'accomplir, comme nous le verrons dans un autre article.

Mais dès à présent nous pouvons dire que les luttes que nous subissons actuellement ne dépassent pas en intensité celles de 1918. Elles ne nous effraient pas outre mesure, autant que nos ressources financières nous permettront de tenir.

Raymond DENIS

Semaine Sociale d'Ottawa

Sujet d'actualité

Suivant un usage qui date de sa fondation, tous les cours et conférences d'une Semaine sociale portent sur un même sujet étudié sous ses différents aspects. Celui qu'on a mis au programme cette année est l'Etat. Sujet important et des plus actuels. C'est à la conception même du rôle et des droits de l'Etat qu'est lié le conflit qui vient d'éclater entre Rome et le Vatican. Il importe à tout catholique de connaître la vraie doctrine de l'Eglise sur ce sujet. Cette Semaine offre une occasion unique, car une vingtaine de cours et de conférences consacrées à la notion de l'Etat, à la nature et aux limites de [illegible], à ses relations avec l'Eglise, etc. [illegible] ont donnés par des prêtres et des laïques de haute compétence.

C'est du 25 au 29 août, à Ottawa qu'a lieu cette Semaine. Elle se tiendra à l'Université des Pères Oblats.

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 5 AOUT 1931 NUMERO 10

LA LIBERTÉ

L'homme supérieur est impassible: on le blâme, on le loue, il va toujours.

NAPOLEON.

Le journalisme est devenu l'une des formes nécessaires de l'apostolat contemporain.

Mgr GIEURE.

NOTES DE LA SEMAINE

Fonds de secours, mesures de réhabilitation agricole, prévention du désordre

On peut ramener à ces trois chefs la législation que le cabinet fédéral a fait adopter par les Chambres comme pialliatifs à la crise actuelle.

C'est-à-dire que pour avoir le droit d'émarger à ce budget de secours, on devra consentir à travailler et on devra respecter la tranquillité publique. L'hiver sera rude pour une portion notable de la population, et les temps réclament de la discipline, de l'esprit de devoir. Le devoir, en l'occurrence, c'est d'être prêt à faire soi-même tout son possible pour ne pas périr, et, ensuite, de ne pas se prêter à des manifestations qui énervent le moral du voisin ou qui troublent la paix générale. Tous ceux qui acquiesceront à ces règles d'élémentaire justice auront le droit de s'attendre à bénéficier des mesures d'urgence qu'on a votées à Ottawa.

La Loi de Secours a été l'objet d'une discussion assez vive au Parlement, mais cette discussion a porté sur les modalités seulement. De l'attitude générale du Parlement, il ressort que dans tous les groupes politiques on veut assurer la nourriture et le chauffage à tous les nécessiteux, du travail aux chômeurs et la réhabilitation de l'agriculture dans les régions dévastées de l'Ouest canadien.

Donc, pas de misère probable l'hiver prochain pour ceux qui ont bonne volonté. C'est un programme qui a plus de bon sens que le programme de cette Russie communiste où l'on mène le monde à coups de fouet.

Les étrangers, les immigrants, qui se sont déversés sur le Canada depuis vingt ans devront ouvrir les yeux devant les réalités de la situation. Les paroles d'avertissement qui sont tombées des lèvres du premier ministre pendant l'examen de la Loi montrent que, en plusieurs endroits, des nouveaux venus essaient de mousser ici le communisme à la faveur de la crise économique dont nous souffrons. Ce sera peine perdue. Les gens d'ordre, dans notre Dominion, sont encore assez forts pour se faire respecter; de plus, notre situation au Canada n'est pas celle de l'Europe centrale où les abus sont réels et où le tassement même de la population incite à la bagarre.

D'un autre côté, le Capital canadien fera sagement de réfléchir; l'heure n'est pas à l'agiotage, aux coups de Bourse, à l'étroitesse de vues, à la parcimonie. C'est le moment pour les véritables chefs de la Finance d'intervenir et de faire circuler davantage l'or et l'argent. Il y a telle chose que de savoir empiler des sous pour soi-même et telle chose que d'avoir une vue d'ensemble sur la structure économique d'un pays.

Feu l'hon. C.-J. Doherty

La population catholique du Manitoba regrettera avec tout le reste du pays le décès de M. Doherty. A une époque mouvementée, on se rappelle avec quel tact, et aussi quelle fermeté, il sut accomplir son devoir de ministre dans le gouvernement canadien. Nous faisons nôtres les lignes suivantes de la *Presse*, de Montréal:

"La mort de l'hon. Charles-Joseph Doherty, ancien juge de la Cour Supérieure de Montréal et ancien ministre de la Justice dans le cabinet Borden, fait perdre au Canada un de ses conseillers les plus expérimentés, un de ses citoyens les plus dévoués. Toute sa vie, le défunt a été un travailleur acharné, dans sa pratique légale, sur le banc, dans la politique et jusqu'au jour où sa santé faillit dans son étude d'avocat, en notre ville. Il a bien servi son pays.

. . . .

"L'ancien ministre de la Justice se distingua particulièrement pendant l'époque difficile de la guerre. Le premier ministre, sir Robert Borden, trouva dans l'hon. M. Doherty un aviseur dont le sens juridique profond, l'habitude de démêler des affaires embrouillées, la loyauté parfaite, lui permirent de sortir de maints embarras. Plus tard, aux discussions qui précédèrent la signature du traité de Versailles, l'hon. M. Doherty rendit d'éminents services dont l'importance apparaîtra mieux avec le recul du temps.

"Bon catholique, l'ancien magistrat de la Cour Supérieure avait foi en la récompense éternelle promise aux justes. La mort aura été pour lui le véritable repos, le passage à une vie meilleure. Le pays gardera de l'hon. C.-J. Doherty le souvenir d'un homme de bien, fidèle à ses croyances religieuses, fidèle aux traditions de sa race, en même temps que loyal et indéfectible serviteur de la patrie canadienne."

Noël BERNIER.

LES SAUTERELLES

Les sauterelles ont envahi l'Iowa et le Nebraska; nous en apercevons aussi quelques-unes.

Non pour effrayer, mais à titre de réminiscence historique, rappelons que le pays de la Rivière-Rouge a connu deux invasions de sauterelles: l'une en 1818 et l'autre en 1874. Le vieux chroniqueur Gunn raconte ainsi l'arrivée des sauterelles en 1818:

"L'après-midi du 18 juillet 1818, par un ciel sans nuage, le soleil s'obscurcit tout à coup de nuages d'insectes; quelques-uns de ces insectes tombaient continuellement, et entre trois et quatre heures de l'après-midi, toute l'avalanche toucha le sol ou plutôt s'écrasa dessus — et y demeura assez longtemps pour y déposer des oeufs."

L'abbé Georges Dugas parle de cette invasion des sauterelles dans son livre sur Mgr Provencher; il en fixe la date non pas au 18 juillet mais au 3 août — ce qui, du reste, a peu d'importance:

"L'apparence d'une belle récolte commençait à réjouir les colons quand une épreuve d'un autre genre vint fondre sur l'établissement.

"Le 3 du mois d'août, des nuées de sauterelles s'abattirent tout à coup sur la colonie, et la dévastèrent en un moment: grains et légumes, tout fut rongé; il ne resta de blé que ce qui était nécessaire pour ensemencer les fermes l'année suivante. Puis, pour comble de malheur, ces insectes, avant de repartir, déposèrent en terre une quantité innombrable d'oeufs, qui devaient produire, le printemps suivant, une nouvelle génération de sauterelles." (Mgr Provencher, page 75).

Sur l'invasion de 1874, le capitaine Russell Blakeley raconte ce dont il fut lui-même témoin. Quand les sauterelles arrivèrent, le capitaine sortait du magasin Bannatyne, sur la rue Main, et voici ce qu'il aperçut:

"Le nuage n'était pas élevé dans le firmament, mais plutôt bas, et vivant et scintillant; et bientôt on entendit des petites choses tombant partout sur le sol."

Les anciens de Winnipeg disent que, autour des murailles du Fort Garry, on pelleta les sauterelles, et que les voitures voyageant vers Silver Height laissaient un sillon humide des insectes écrasés.

Il est opportun d'ajouter qu'on possède aujourd'hui des moyens de combattre les sauterelles, et que, par conséquent, elles ne sont pas à redouter comme autrefois.

LE PROCES DE HOLLYWOOD

Le film parlant a eu pour résultat de faire réapparaître le drame au théâtre. Il y a quelques jours, T.B.R., du "Free Press", écrivait sur ce sujet une très intéressante analyse. T.B.R. parle naturellement du théâtre anglais, mais ce qu'il dit peut fort bien se transposer et s'adapter à tous les pays de grande tradition littéraire. Le théâtre de France, notamment, rentre dans l'ordre classique célébré par T.B.R.

"Avec l'inauguration du film parlant, le drame, comme tel, a eu sa chance de figurer sur l'écran; l'habileté dramatique et la qualité intellectuelle du théâtre anglais ont commencé immédiatement de s'affirmer au cinéma. Pour devenir de sérieux rivaux des productions de Hollywood, les films britanniques n'ont eu qu'à élever à une raisonnable moyenne leur action technique, leur photographie, le décor et le mécanisme. Voici maintenant qu'ils sont en train d'acculer Hollywood à la muraille.

"Hollywood n'a jamais eu cette conception que le cinéma pouvait servir de véhicule au drame. Le cinéma américain a tout inventé comme "amusement" sur l'écran; il a dramatisé tout ce qu'il a pu trouver sur n'importe quel thème et n'importe quel sujet; il disposait d'une machine dont il s'est servi pour tout faire, hormis pour jouer du drame qui lui fût propre — car il n'a pas de drame à présenter. On a essayé aux Etats-Unis de cacher cette pénurie derrière une orgie de décors et de couleurs: on a reproduit la cathédrale de Notre-Dame et les palais de Nabuchodonosor; on a représenté la bataille de Waterloo et la Guerre de Sécession. C'était splendide, mais ce n'était pas du drame; et aussitôt que se produisit quelque chose qui donnât au drame la chance d'émerger, Hollywood devint le symbole de l'impotence dramatique. Hollywood est le moulin magnifiquement outillé pour moudre, et qui n'a pas de grain à moudre.

Aussitôt cependant que l'écran commença de parler, les Anglais découvrirent une mine d'exploitation: ils avaient quelque chose à montrer. Voilà ce qui distingue les pièces anglaises qu'on exhibe au Canada; et ceci explique pourquoi on garde le souvenir de ces oeuvres, pourquoi on les commente après les avoir vues et entendues. Ce sont des drames mis en photographie; Hollywood n'a été, à peu près, qu'une boutique de photographie."

N. B.

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Coeur

Intention générale bénie par le Saint-Père pour le mois d'août: La sanctification du dimanche.

Quoi de plus important, quoi de plus sacré que cette loi la plus primitive, la plus fondamentale et la plus imprescriptible de notre code religieux! Et cependant, hélas! quelles violations et quels scandales! Scandale des industries qui, bien qu'atteintes par la crise économique et ne pouvant fournir à leurs employés un travail quotidien, persistent cependant à leur imposer celui du dimanche; scandale des usines dont les réparations et le nettoyage s'accomplissent régulièrement sans nécessité, le jour du Seigneur; scandale des marchands, juifs surtout, qui pour le commerce semblent ne connaître aucun jour d'arrêt; scandale des théâtres et des cinémas qui violent ouvertement la loi; scandale des excursions mixtes et débraillées, oublieuses du respect du dimanche, quand elles ne le sont pas, en outre, de toute morale...

Ces violations d'un précepte divin crient vengeance au ciel. Et l'histoire nous apprend que la main de Dieu s'appesantit lourdement sur ceux qui le bravent ainsi, individus ou sociétés.

Avant qu'il soit trop tard, détournons de nos foyers la colère divine. Par nos prières et nos pénitences réparons pour le mal commis et efforçons-nous d'obtenir sa disparition complète.

Intention missionnaire: Les Frères convers et les catéchistes en pays de mission.

REGINA. — Mme Odette De Foras, cantatrice d'opéra canadienne à Londres, Angleterre, est en visite chez sa mère, la comtesse De Foras, à High River, Alberta.

UNE NOUVELLE ENCYCLIQUE

Pie XI condamne, au nom de son ministère apostolique, l'esprit anticatholique et l'attitude persécutrice du gouvernement fasciste

(Suite)

Il doit rectifier les accusations mensongères recueillies dans un message adressé au monde

Mais on a attenté en une bien autre et plus vaste mesure à la vérité et à la justice. Si toutes les inventions, tous les mensonges et toutes les vraies calomnies répandus par la presse hostile de parti, la seule libre et habituée quasi par ordre à tout dire et à tout oser, n'ont pas été recueillis dans un message, non officiel sans doute (prudent qualificatif), la plupart l'y ont été, et livrés au public par les plus puissants moyens de diffusion que l'heure présente connait.

L'histoire des documents rédigés non pour servir la vérité et la justice, mais pour les offenser, est une longue et triste histoire; mais Nous devons dire, avec la plus profonde amertume, que, dans les nombreuses années de Notre vie et de Notre activité de bibliothécaire, Nous avons rarement trouvé sur notre chemin un document si tendanceux et si contraire à la vérité et à la justice, par rapport au Saint-Siège, à l'Action catholique et plus particulièrement aux Associations catholiques si durement frappées.

Si Nous Nous taisions, si Nous laissions passer, c'est-à-dire si Nous laissions croire, Nous en deviendrions plus indigne encore que Nous ne le sommes d'occuper cet auguste Siège apostolique, indigne du filial et généreux dévouement par lequel Nous ont toujours consolé, et Nous consolent aujourd'hui plus que jamais, Nos chers fils de l'Action catholique, et plus particulièrement ceux de nos fils et de Nos filles, si nombreux, grâce à Dieu, qui, pour leur religieuse fidélité à Nos appels et directives, ont tant souffert, et souffrent tant, honorant d'autant plus l'école où ils ont été formés, et le divin Maître et son indigne Vicaire, qu'ils démontrent plus lumineusement par leur chrétienne attitude, même en face des menaces et des violences, de quel côté, se trouvent la vraie dignité du caractère, la vraie force d'âme, le vrai courage, la vraie civilisation.

Nous Nous efforcerons d'être très bref, en rectifiant les faciles affirmations du message dont Nous venons de parler, Nous disons "facilement", pour ne pas les appeler audacieuses, affirmations que le grand public, on le savait, se trouverait dans la quasi-impossibilité de contrôler d'aucune façon. Nous serons bref, d'autant que plusieurs fois déjà, surtout en ces derniers temps, Nous avons parlé des sujets qui se représentent aujourd'hui, et que Notre parole, Vénérables Frères, a pu arriver jusqu'à vous et, par vous, à Nos chers fils de la Jeunesse catholique, et Nous espérons qu'il en ira de même pour la présente Lettre.

L'"Osservatore Romano" aurait reconnu la valeur des révélations fascistes sur l'Action catholique

Le message en question disait notamment que les révélations de la presse hostile de parti auraient été dans leur presque totalité confirmées, dans leur substance tout au moins, et précisément par l'"Osservatore Romano". La vérité est que l'"Osservatore Romano" a, cas par cas, démontré que les prétendues révélations étaient autant d'inventions, ou en tout et pour tout, ou tout au moins dans l'interprétation donnée aux faits. Il suffit de lire sans mauvaise foi et avec la plus modeste capacité de compréhension.

Le Saint-Siège n'aurait pas à se plaindre du gouvernement italien

Le message disait encore que c'était une tentative ridicule que de faire passer le Saint-Siège comme victime dans son pays où des milliers de voyageurs peuvent rendre témoignage du respect qu'on y voit pour les prêtres, les prélats, l'Eglise et les cérémonies religieuses. Oui, Vénérables Frères, ce serait là, malheureusement, une tentative ridicule, comme il serait ridicule de vouloir enfoncer une porte ouverte; car les milliers de voyageurs étrangers qui ne font jamais défaut en Italie et à Rome ont pu malheureusement constater personnellement les irrévérences, souvent impies et blasphématoires, les violences, les outrages, les vandalismes commis contre des lieux, des choses et des personnes, dans tout le pays, et en cette même ville, Notre siège épiscopal, toutes choses déplorées par Nous à plusieurs reprises, à la suite d'informations certaines et précises.

Les prêtres témoigneraient au fascisme la plus noire ingratitude

Le message dénonce la "noire ingratitude" des prêtres, qui se mettent contre le parti qui a été (dit-il) pour toute l'Italie la garantie de la liberté religieuse. Le clergé, l'épiscopat, et le Saint-Siège même n'ont jamais méconnu l'importance de ce qui a été fait en toutes ces années, au bénéfice et à l'avantage de la religion; ils en ont même fréquemment exprimé une vive et sincère reconnaissance. Mais, avec Nous, l'épiscopat et le clergé et tous les vrais fidèles, voire tous les citoyens soucieux de l'ordre et de la paix, se sont mis et se mettent en peine et en préoccupation, en face d'attentats, trop vite commencés, contre les plus saines et les plus précieuses libertés de la religion et des consciences; savoir tous les attentats contre l'Action catholique, surtout les Associations de jeunesse, attentats qui ont atteint le comble dans les mesures de police prises contre eux et de la manière déjà indiquée; attentats et mesures qui font sérieusement douter si les premières attitudes bienveillantes et bienfaisantes provenaient d'un sincère amour et d'un zèle sincère pour la religion, ou si elles n'étaient pas inspirées plutôt par un pur calcul et un dessein de domination. Que si l'on veut parler d'ingratitude, l'ingratitude a été et reste, à l'égard du Saint-Siège, le fait d'un parti et d'un régime qui, au jugement du monde entier, ont tiré de leurs rapports amicaux avec le Saint-Siège, dans le pays et au dehors, une augmentation de prestige et de crédit qui, à certains en l'Italie et à l'étranger, parut excessive, comme leur parurent trop large la faveur et trop la large la confiance de Notre part.

Le Saint-Père aurait sans motif légitime prohibé les processions publiques

Lorsque eut été consommée la mesure de police, et consommée avec cet accompagnement et cette suite de violences, d'irrévérences et aussi, hélas! d'acquiescements et de connivences des autorités de Sûreté publique, Nous avons suspendu l'envoi d'un cardinal légat aux fêtes centenaires de Padoue, et en même temps les processions solennelles à Rome et en Italie.

Nous étions évidemment qualifié pour prendre cette décision; Nous en voyions des motifs si graves et si urgents qu'ils Nous en créaient le devoir, — tout en n'ignorant point les graves sacrifices que par là Nous imposions aux fidèles, et malgré le chagrin que Nous en ressentions plus que personne. Comment, en effet, ces joyeuses solennités auraient-elles pu avoir leur développement habituel parmi le deuil et la peine où avaient été plongés le coeur du Père commun de tous les fidèles, et le coeur maternel de notre sainte Mère, l'Eglise, à Rome, en Italie, voire dans tout le monde catholique, comme l'a tout de suite prouvé la participation universelle et vraiment mondiale de tous Nos fils, et vous à leur tête, Vénérables Frères? Comment pouvions-Nous aussi ne point craindre pour le respect et la sécurité même des personnes et des choses les plus sacrées, étant donnée l'attitude des autorités et des forces publiques, en face de tant d'irrévérences et de violences?

Partout où Nos décisions ont pu être connues, les bons prêtres et les bons fidèles eurent les mêmes impressions et les mêmes sentiments, et là où ils ne furent point intimidés, menacés, ou pire encore, ils en donnèrent des preuves magnifiques et très consolantes pour Nous, en remplaçant les célébrations solennelles par des heures de prière, d'adoration et de réparation, en union de peine et d'intention avec le Saint-Père et avec de merveilleux concours de peuple.

Ces processions se seraient déroulées en ordre parfait là où les évêques n'auraient pas pris acte de l'interdiction pontificale

Nous savons comment les choses se sont passées là où Nos instructions ne purent arriver à temps, et avec quelle intervention des autorités, que souligne le message, — de ces mêmes autorités qui déjà avaient assisté ou qui, peu après, auraient assisté, muettes et passives, à l'accomplissement d'actes nettement anticatholiques et antireligieux: chose que le message ne dit point. Il dit, au contraire, qu'il y eut des autorités ecclésiastiques locales qui se crurent en état "de ne point prendre acte" de Notre prohibition. Nous ne connaissons pas une seule autorités ecclésiastique locale qui ait mérité l'affront et l'offense impliqués par des paroles pareilles. Nous savons, au contraire, et Nous déplorons vivement les impositions, souvent menaçantes et violentes, qui ont été infligées et qu'on a laissé infliger aux autorités ecclésiastiques locales; Nous sommes informé d'impies parodies de chants sacrés et de cortège religieux, tolérés au profond chagrin de tous les vrais fidèles, et à l'émoi réel de tous les citoyens amis de la paix et de l'ordre qui voyaient l'ordre et la paix non défendus, et pire encore, justement par ceux qui ont le très grave devoir de les défendre et qui ont à remplir ce devoir un intérêt vital.

L'Eglise serait persécutée, mais dans d'autres pays que l'Italie

Le message renouvelle la comparaison, si souvent émise, entre l'Italie et d'autres Etats, dans lesquels l'Eglise est réellement persécutée, et contre lesquels on n'a pas entendu prononcer des paroles pareilles à celles qui l'ont été contre l'Italie, où la religion a été restaurée.

Nous avons déjà dit que Nous gardons et que Nous garderons une reconnaissance éternelle pour tout ce qui a été fait en Italie, au bénéfice de la religion, encore que le bénéfice simultané n'en ait pas été moins grand, et qu'il ait été peut-être plus considérable pour le parti et le régime. Nous avons dit et répété qu'il n'est pas nécessaire (ce serait fort nuisible au but visé) de faire entendre et de faire savoir à tout le monde ce que Nous et le Saint-Siège par le moyen de Nos représentants de Nos frères dans l'épiscopat, Nous venons à dire et les remontrances que Nous présentons partout où les intérêts de la religion le réclament, et dans la mesure que Nous jugeons qu'ils réclament, surtout là où l'Eglise est réellement persécutée.

C'est avec une douleur indicible que Nous voyons une vraie et réelle persécution se déchaîner en Notre Italie et dans Notre Rome contre ce que l'Eglise et son Chef ont de plus précieux et de plus cher en fait de liberté et de droits, liberté et droits qui sont aussi ceux des âmes, et plus particulièremet des âmes de jeunes gens, plus spécialement confiées, à l'Eglise par le divin Créateur et Rédempteur.

(A suivre)

LES ENGERBEURS

Tout jeune encore, je m'en souviens avec joie, j'assistais mon père au bois pour couper des liens d'engerbage. C'étaient des harts de "coudre" (coudrier), de la hauteur d'un homme et de la grosseur du petit doigt que je réunissais en fagots d'environ une centaine.

Les harts à engerbages n'étaient pas tordues sur presque toute leur étendue comme les harts à clore; au contraire, elles ne subissaient qu'une légère torsion en une courte partie limitée au bas par le "garrot" et, en haut, par le lien proprement dit. Ainsi préparées par les soirs les liens étaient conservés au frais jusqu'au temps de l'engerbage. Cette pratique ne révèle-t-elle pas encore l'esprit d'économie et l'ingéniosité de nos devanciers?

Le blé, qu'on a laissé javeler pendant quelques jours, est maintenant à point pour l'engerbage. Par un beau matin de fin d'été, à la tombée de la rosée, des bandes joyeuses se dirigent vers les chaumes nouveaux. Les travailleurs se répartissent en groupes de trois, un lieur et deux ramasseurs de javelles, et le travail commence.

Un jeune bambin, dont les petites jambes dépassent à peine les chaumes, distribue les liens avec la gravité de celui qui accomplirait une tâche très importante.

Placée en travers sur la planche, la hart se recouvre bientôt d'un faisceau de tiges sèches surmontées d'épis sonores.

Le lieur, dont les mains, les bras et les genoux ont revêtu une armure de cuir pour se protéger contre les chardons, accomplit gravement son travail. Il saisit les deux extrémités du lien laissées à découvert pour les ramener ensemble au-dessus de la gerbe.

Il applique ensuite son genou obliquement pour retenir en place le grain et le bout du lien limité par le garrot. Il ajoute une légère poignée de tiges autour de la partie supérieure du lien de façon à former une espèce de gaine.

Finalement, il ramène les deux extrémités de la hart et s'aidant du genou il serre la gerbe de toutes ses forces. Le garrot décrit deux ou trois cercles autour de l'extrémité supérieure du lien enveloppé de tiges pendant que la gerbe gémit et se corse davantage. Le gros bout du lien disparait sous le cercle qui enserre étroitement la gerbe et l'opération est terminée. La gerbe qui se dresse fièrement témoigne du travail accompli.

C'est ainsi que tout le jour, on pouvait voir, s'inclinant vers les javelles les mains tendues, ou se relevant avec du blé plein les bras, des travailleurs de tous les âges, parmi lesquels les fillettes, à la chevelure couleur d'épi, mettaient des tons harmonieux.

Tous ces ramasseurs de javelles travaillent à qui mieux mieux, et semblent fiers de presser sur leurs coeurs ces tiges dorées pleines d'espoirs de richesse et de pain.

Quand l'aïeul, pour éviter de déranger les coupeurs à la faucille, s'offrait à faire les gerbes avec le secours des enfants, c'était un spectacle encore bien plus touchant. Comme des satellites, les jeunes, aux bras inexpérimentés, multipliaient les brassées, suppléant à la qualité par le nombre. La consigne était sévère, il fallait déposer les brassées avec ordre et surtout ne pas laisser traîner un épi.

Retenons cette vérité, en passant, que nos pères n'ont prospéré sur leurs fermes, que dans la mesure de leur patience et leur intelligence au travail et de leur rude économie.

Huit à dix arpents couverts d'une centaine de gerbes chacun, voilà le travail d'une équipe régulière d'engerbeurs. Chaque gerbe, d'une trentaine de livres, représentait en blé à peu près le tiers de son poids.

A la tombée de la nuit, lorsque les engerbeurs s'éloignaient du champ, le vieux terrien ne pouvait se lasser de contempler, avec admiration, tout ce blé gerbé dont il supputait déjà le rendement avec précision.

Ce spectacle de gerbes dressées se profilant sur l'horizon comme de nobles dames à la chevelure blonde et à la taille rustique, peut-il manquer d'émouvoir les plus endurcis?

La fin des moissons était toujours marquée par des réjouissances spéciales très appréciées par nos campagnards: "la fête de la grosse gerbe". Pour cela, à la fin des travaux, on réunissait plusieurs dizaines de javelles en une gerbe formidable qui portait bien son nom de grosse gerbe. Dressée dans le champ, à la suite des autres, cette gerbe était comme un énorme point final qui annonçait la clôture des moissons, et qui ouvrait en même temps la voie des amusements.

On exécute déjà des sauts de danse autour de la grosse gerbe sous les regards approbateurs du père, avant de se précipiter vers la maison qui a pris un air de fête pour accueillir les moissonneurs. Les douces odeurs de cuisine et les éclats de rire qui courent à la rencontre des retardataires annoncent déjà que la fête est commencée.

On se précipite vers la table où attendent les voisins, sans prendre la peine de changer de toilette. Aux jeunes fermières qui s'excusent, les vieux rétorquent:

— Ce n'est pas le temps de vous mettre "sur votre trente-six"; ne fafinez pas pour vous mettre à table, car on fête la grosse gerbe en habit d'ouvrage, comme dans notre jeune temps.

La mère s'est encore surpassée par ses exploits culinaires. Les beignets aux pommes, les tartes à la merluche, les crêmes fouettées ferment la voie largement tracée par la soupe aux pois, les patates jaunes, les viandes rôties et les omelettes au jambon. Souvent la citrouillette, espèce de compote de citrouille, met le bouquet au festin avec encore une petite larme de rhum... qui ne fait jamais verser de larmes amères.

Une petite sauterie familiale, cotillon, salut de dames ou quadrille, couronne la fête. Danseurs et violoneux savent prouver que les rudes travaux champêtrse n'ont pas tari la source de leurs énergies. Toutes les fatigues sont noyées dans le plaisir, l'allégresse règne partout. Les exploits des meilleurs coupeurs et des meilleures coupeuses sont proclamés avec une admiration qui ouvre souvent la voie à des négociations d'une nature plus sérieuse. Glissez vite, mortels, sur les secrets des amoureux, dont les projets auront leur aboutissement vers la Toussaint.

Nos pères, si austères dans leur vie ordinaire, savaient peut-être mieux que nous, par une halte joyeuse, célébrer la fin des principaux travaux agricoles. Chaque saison était marquée par ces fêtes agrestes, qui mettaient une note si gracieuse et si captivante dans le développement de la vie campagnarde.

Que les apôtres du retour à la terre et les austères réformateurs de moeurs considèrent attentivement les traits joyeux de la grosse gerbe, pour ne pas oublier que les bons amusements et le bon rire sont aussi nécessaires aux habitants des campagnes qu'à ceux des villes!

Georges BOUCHARD.

(Vieilles choses, vieilles gens).

Il y a un an que M. Bennett est au pouvoir

Ottawa. — Il y avait exactement un an le 28 juillet que le parti conservateur dirigé par l'hon. R.-B. Bennett a pris le pouvoir à Ottawa, les dernières élections générales ayant eu lieu le 28 juillet 1930. Pendant ce terme d'une année, le gouvernement Bennett a tenu deux sessions, dont une a duré près de cinq mois. Donc la moitié de l'existence de l'administration actuelle — le gouvernement est entré en fonction le 7 août — a été passée en session.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

Il nous fait plaisir d'annoncer que S. E. Mgr l'Archevêque a quitté l'hôpital le 1er août et est revenu à l'archevêché. Ceci dénote une amélioration notable dans l'état de sa santé. Le médecin lui prescrit un repos complet et prolongé, mais la vie lui sera plus agréable qu'à l'hôpital, où les bonnes Soeurs lui ont prodigué les soins les plus dévoués.

En reconnaissance des prières faites pour son retour à la santé et des visites reçues à l'hôpital, Son Excellence a voulu la semaine dernière faire une courte visite à chacune des communautés de la ville.

Au Collège

Le 31 juillet ramenait la fête annuelle de saint Ignace de Loyola, l'illustre fondateur de la Compagnie de Jésus. A cette occasion, selon une tradition déjà ancienne, les Pères du Collège avaient invité les membres du clergé et un certain nombre de leurs amis laïques à un dîner. Plusieurs se sont rendus à leur invitation, en particulier Mgr Jubinville, vicaire général de Saint-Boniface, Mgr Cherrier, vicaire général de Winnipeg, le R P Magnan, provincial des Oblats, et plusieurs autres.

Parmi les laïques on remarquait l'hon J-E-P Prendergast, juge en chef du Manitoba, M. le magistrat Henri Lacerte, les docteurs Benoît, Laurendeau, Trudel, Picard, Bourgouin, et quelques autres.

La fête de saint Ignace a amené quelques modifications dans le personnel du Collège.

Le P. Boileau, ministre, ira passer une année en Europe, à Amiens. Il est remplacé par le P. Porcheron, qui cumulera les charges de ministre et de procureur.

Les PP. Bergeron et Dufresne vont à Montréal, au Scolasticat de l'Immaculée Conception, terminer leurs études théologiques. Le P. Bergeron est remplacé en rhétorique par le P. Laramée, et le P. Dufresne, en méthode, par le P. Maurice Bégin.

Le P. Landry aura la charge de la surveillance, aidé du P. Georges Van Belleghem, un ancien qui nous revient. Le P. Landry aura en plus la direction de la chorale des élèves.

Le personnel, chez MM. les auxiliaires, restera sensiblement le même. MM. Jules et René Demers, Deschênes, Chiasson, Trottier et Latour seront encore au poste, cette année.

Exposition de la Société d'Horticulture

La Société d'Horticulture de Saint-Boniface et Norwood aura son exposition annuelle de fleurs, légumes, plantes, pâtisseries faites à la maison, tricot, ouvrages de fantaisie, etc., vendredi et samedi, les 21 et 22 août, à l'école Taché, Norwood, Saint-Boniface.

De bons prix comptants sont offerts dans chaque classe. Les entrées doivent être adressées au secrétaire, R.-H. Green, 225, rue Kitson, avant 10 h. du soir, le 20 août. Pour tout renseignement, téléphoner au numéro 201 855. On peut se procurer une liste de prix gratuite en s'adressant au secrétaire. Faites vos entrées de bonne heure.

Retraite fermée pour les dames, à l'Académie Saint-Joseph

Ainsi qu'on a pu le constater par l'éloquent appel de Mgr le Curé, aux différentes messes de dimanche dernier à la cathédrale, les possibilités d'une retraite fermée vont s'accentuant. Mais il est toujours entendu qu'il n'y aura réalisation du projet que si les dames sont assez nombreuses, une vingtaine au moins; plus mieux encore. Celles qui, ne pouvant pas s'absenter totalement de la maison, désireraient tout de même prendre part aux exercices, seraient les bienvenues. Mais on appuie sur l'idéal de la retraite absolument fermée.

Qu'on ne laisse pas passer cette occasion exceptionnelle de se retremper dans la solitude et la prière, de puiser de nouvelles lumières et un courage renouvelé pour remplir avec plus d'efficacité ses nombreux devoirs d'état.

On est prié de donner son nom à l'Académie Saint-Joseph plutôt qu'à l'archevêché, tel qu'annoncé précédemment.

Cette retraite commencerait le mardi 18 août, à 7 h. 45 du soir, pour se terminer le vendredi 21, vers la même heure, sous la direction du R. P. Faure, S.J., à l'Académie Saint-Joseph. Il semble oiseux de rappeler qu'une modique rétribution est exigée qui ira, pour une part, au couvent, et pour l'autre au Rév. Père prédicateur.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface désire exprimer ses très sincères remerciements à tous ceux qui, de loin ou de près, ont prêté leur concours, à l'occasion de la réception offerte aux excursionnistes de l'Université de Montréal, le 28 du mois dernier.

Nous remercions Mgr Jubinville, pour l'usage du parterre, la police de Saint-Boniface, la Fanfare La Vérendrye, l'Union Nationale Métisse et la Municipalité de Saint-Vital, tous ceux qui ont prêté leurs autos, enfin tous ceux qui, par leur concours, ont aidé à faire un succès de cette belle réception dont les excursionnistes ont été charmés.

LE PRESIDENT,
Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.

Tennis

Comme vous l'avez dû constater sur la **Liberté** de la semaine dernière, à la page du Sacré-Coeur, le piquenique aura lieu dimanche prochain, à Grand Beach. Cependant, cette fois, contrairement aux années précédentes et pour enlever ce petit cachet de personnalité qui limitait le nombre des manifestants aux quelques joueurs du Club de notre ville, le comité de la Ligue Interparoissiale a décidé de faire une sortie générale en adjoignant à Saint-Boniface les membres des clubs du Sacré-Coeur et de l'Immaculée Conception. Tous devront se rendre avant 10 h. à la gare du Canadien National à Winnipeg, où nous embarquerons dans un char privé. De plus amples détails vous seront fournis dans le courant de la semaine. Pour tous renseignements, s'adresser au comité.

LE SECRETAIRE.

PETITES NOTES

Aux récents examens du Conservatoire de Toronto, en juin, Mlle Charlotte Meunier a subi avec honneur l'examen de piano, grade Junior. Elle est l'élève de Mlle Simonne Ledoux.

• • •

M. et Mme François Cheramy et leur fils Fernand sont de retour, enchantés de leur voyage sur la côte du Pacifique, où ils ont visité leur mère à Maillardville et leur frère à Vancouver.

Baptêmes

Le 19 juillet — Alphonse-Aristide-Raoul, né le 6, enfant de Télesphore Carrière et d'Agnès Leclair. Parrain, Aristide Orieux; marraine, Anna Leclair.

Le 19 juillet — Marie-Anna-Doris-Hélène, née le 9, enfant de René Laporte et de Germaine Delisle. Parrain, Georges Laporte; marraine, Alexandrina Lafond.

Le 26 juillet — Joseph-Jean-René, né le 10, enfant de Narcisse Ratté et de Marie-Louise Tardif. Parrain, Armand Ratté; marraine, Violette Boivin.

Le 26 juillet — Joseph-Antoine-Gérard, né le 18, enfant de Joseph Renaud et d'Annette Lavallée. Parrain et marraine: Joseph Renaud et son épouse, née Marthe Landry.

Le 26 juillet — Marie-Anne-Marguerite-Angélique, née le 19, enfant de Majorique Barnabé et de Marie-Louise Arel. Parrain, Walter Arel; marraine, Angélique Proulx.

Le 2 août — Marie-Marguerite-Thérèse-Alice, née le 17 juillet, enfant de Joseph Carrière et Liliane Burka. Parrain, Ulysse Carrière, marraine Lucille Carrière.

Le 2 août — Christiane-Jacqueline-Gabrielle, née le 19 juillet, enfant de Jacques Masserey et Olga Staub. Parrain, Léon Lepage; marraine, Marcelle Masserey.

Le 2 août — Edouard-Ernest, né le 26 juillet, enfant de Georges Martel et d'Albertine Guilbault. Parrain, Ernest Guilbault; marraine, Alice Guilbault.

Sépulture

Le 28 juillet — Cordélie Dubuc, fille de feu Eugène Dubuc et de Caroline Desautels, décédée le 26, à l'âge de 42 ans.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

En marge du congrès franco-canadien de Régina

Le Devoir (Omer Héroux):

Supposons que ces récits nous arriveraient de l'étranger, ne nous émouvraient-ils pas profondément? Ne nous apparaîtraient-ils pas comme l'éclatante manifestation de quelque chose de très grand?

Cette lutte est-elle moins belle parce qu'elle est conduite chez nous, menée par des hommes de notre propre sang?

Il faudrait, tout de même, ne pas être, en ces matières, indéfiniment presbytes et voir ce qui se passe sous nos yeux.

Un congrès comme celui de Régina — comme celui de Calgary, hier — c'est une manifestation qui frappe, qui tire l'oeil, pourrait-on dire.

Mais ceci n'est possible, ceci ne peut avoir de lendemain durable et fécond que par l'organisation permanente. Celle-ci — pour ne parler aujourd'hui que de l'Ouest — porte dans les diverses provinces des noms différents, mais elle tend au même but: la conservation de la foi religieuse et des traditions nationales. En gros, elle use des mêmes méthodes.

L'une de celles-ci, c'est le concours de français qui tend à compléter, à rectifier le programme officiel de l'école, en stimulant l'étude du français.

Chaque année, dans les trois provinces, des centaines de personnes donnent à la préparation de ces concours leur temps, leur travail, leur admirable dévouement.

Cela est devenu si habituel qu'on ne le remarque presque plus. En est-ce moins admirable?

... Et combien d'autres faits, d'autres traits émouvants, nous pourrions citer, s'il ne fallait compter avec le temps et l'espace!

UNE DECLARATION

Saskatoon, Sask. — Les prêtres consulteurs et les vicaires forains du diocèse de Prince-Albert, en Saskatchewan, publient une protestation collective, rendue nécessaire par les attaques injustifiées, dirigées récemment contre le Premier pasteur de ce diocèse, Son Excellence Mgr Joseph Prud'homme.

La déclaration, dont nous reproduisons le texte plus bas, est signée de tous les consulteurs et de tous les vicaires forains. Elle devient, dans les circonstances présentes, une justification et une consolation pour Mgr l'évêque de Prince-Albert.

La déclaration

"Pour que Nul n'en ignore

Nous avons toujours approuvé la résolution suivante de mars 1930:

"Cinq cents commissaires d'école catholiques, réunis en congrès à Saskatoon et appartenant à différentes nationalités, présentent à Mgr l'Evêque de Prince-Albert l'hommage de leur filial attachement et de leur profonde vénération et tiennent à assurer Sa Grandeur qu'ils admirent et approuvent sa noble et énergique attitude en vue de la revendication des droits de nos écoles catholiques, en même temps qu'ils réprouvent et condamnent les attaques injustifiées dont Sa Grandeur a été victime et la fausse interprétation donnée à sa lettre par certains journaux et par certains hommes politiques de cette province."

Vu les circonstances présentes, nous tenons à ce que notre approbation soit de nouveau rendue publique.

Au nom du Clergé de Prince-Albert et Saskatoon:

Les membres du Conseil Diocésain: Mgr H. Desmarais, P.A., V.G., Mgr J.-B.-C. Bourdel, P.D., P.-J. Nicolet, A.-L. Lebel, A.-L. Pierre, B. Kennedy, O.M.I

Les Vicaires forains: Mgr J.-B.-C. Bourdel, P.D., F.-O. Morin, A.-L. Lebel, A. Leconte, P.S.M., J. Le Bris, O.M.I., J. O'Leary, J.-B. Jullion, W. Brabender, O.M.I.

M. Paul Coze dans l'Ouest canadien

Montréal. — M. Paul Coze, peintre parisien, est en route pour Debden, Sask., en compagnie de Mme Coze et de M. Pierre Godard, Canadien établi en France. De là, ils se rendront par avion à la Mission de l'Ile-à-la-Crosse, dans le nord de la Saskatchewan. Le but du voyage est de permettre à M. Coze de choisir une quinzaine de peaux-rouges nomades que M. Godard se propose d'amener en France l'hiver prochain pour y donner des représentations de la vie indienne.

Au cours de son voyage dans l'Ouest, M. Coze remettra à la Mission de l'Ile-à-la-Crosse un autel portatif, don fait aux missionnaires Oblats par les membres de la Mission Coze de l'an dernier, en reconnaissance des services rendus alors à la mission.

M. Coze est aussi chargé par ses camarades les Scouts de France de remettre une statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à l'école des Missionnaires de Beauval, ainsi que des gravures pieuses aux écoles indiennes de Duck Lake et d'Hobbema.

Voyage de France au Canada

Voyageant sous les auspices de la Compagnie Générale Transatlantique et du Canadien National, près de 150 Français visiteront le Canada et les Etats-Unis au milieu du mois d'août. Halifax, Québec, Montréal, Toronto, les Chutes Niagara, Ottawa, Détroit, Chicago, Washington et Philadelphie paraissent à l'itinéraire de ce groupe le plus nombreux de Français à jamais visiter le Canada et les Etats-Unis.

Ces voyageurs arriveront à Halifax par le "Rochambeau" le 15 août et monteront dans des wagons spéciaux du Canadien National attelés aux trains réguliers.

Un peu... exagéré

— Il y a une rivière, chez nous, tellement poissonneuse que les poissons se touchent!

— Rien que cela! Chez moi, il y en a une avec tant de poissons qu'il n'y a plus de place pour l'eau!

Page Féminine

Amitiés de hasard, amitiés d'élection

"Notre vie est parée, ou alourdie par des amitiés plus ou moins tendres. Sommes-nous par elles plus heureuses, plus fortes ou plus inquiètes, plus mécontentes de notre sort?

Certains amis — ou soi-disant amis — ne servent guère qu'à encombrer notre vie. Ils ne nous aiment pas du tout, nous ne les aimons pas davantage; mutuellement, on s'épie, on se dénigre, on s'ennuie. Et pourtant on continue à se fréquenter. Pourquoi donc? Oh! par habitude, parce qu'on appartient au même milieu, parce qu'on a des divertissements, des intérêts, des occupations semblables. Le hasard s'est chargé du rapprochement, beaucoup plus qu'une sympathie profonde. Mais aucune joie, aucun embellissement des jours n'est recueilli auprès d'eux. Alors, ne devrait-on pas, ou bien laisser des liens si usés se défaire ou bien se décider à être amis, gentiment, franchement, sans jalousie, sans médisance?

D'autrez amis semblent plus précieux. Ils nous "servent", au sens le plus étroit du mot. Ils nous distraient, nous aident, nous procurent mille petits avantages. Ils nous entraînent dans la vie; en marchant à leur suite, nous marchons plus vite et plus sûrement; nos intérêts et nos plaisirs trouvent à se satisfaire. Sans doute, c'est très légitime et même sage, de profiter ainsi de l'appui qu'on nous offre. Mais prenons garde! Flatter les riches, les puissants, et en secret les mépriser! Voilà une attitude qui diminue étrangement la dignité! Se servir d'eux lorsqu'ils sont influents, quitte à les lâcher au moment où ils deviennent inaptes à nous aider, voilà un petit marchandage qui fausse laidement la conscience. Oserions-nous dire qu'il est rare?

Et puis, que de dangers dans ces amitiés mal assorties où l'on donne toujours, tandis que l'autre reçoit! Tôt ou tard, celui-ci ressentira un petit froissement d'amour-propre, parce qu'on le traite en protégé. Tôt ou tard, le protecteur se lassera, s'apercevra qu'on le flatte, préférant des amis plus brillants à cet humble qui végète à son ombre. Il y aura du malaise. Ah! vivent les belles amitiés simples, entre gens du même milieu! Les gestes, les habitudes, révèlent des âmes semblables. On se reconnaît, on se comprend. C'est "confortable" de se fréquenter, puisqu'on se ressemble...

Douceur des amitiés vraies, des amitiés d'élection! Pourquoi s'est-on choisi? On ne sait... Le mot ravissant de saint Augustin explique tout, sans rien expliquer: "Je l'aimais. Parce qu'il était lui. Parce que j'étais moi." Ces sympathies mystérieuses, nées de ressemblances ou de contrastes entre les âmes, deviennent une source de joies sans pareilles. Oui, sans pareilles, car les affections familiales ont à subir une douloureuse épreuve: la vie en commun, qui oblige au support mutuel. Quelque tendresse qu'on ressente pour ses proches, leurs défauts, leurs manies, leurs tics qu'on retrouve chaque jour finissent par sembler agaçants, insupportables. Entre amis, on se voit plus rarement et la pauvre misère humaine est moins apparente. On garde son auréole, son prestige. Là la confiance s'épanouit sans effort.

Sachons donc apprécier les joies que nous apporte l'amitié, et, pour que ces joies demeurent, soyons lents à choisir. Faisons avec discernement ce don précieux de notre affection. Un écrivain moderne offre ce joli conseil aux femmes, sujettes, plus que les hommes, aux emballements suivis de déception: "La femme dont vous ferez votre amie, doit avoir un coeur d'honnête homme."

Un coeur d'honnête homme! Remarquons bien la force de cette belle épithète. Rêvons de posséder un tel coeur, et n'admettons dans notre intimité que les amis assez sûrs, assez sains, pour qu'on reconnaisse et goûte en eux les admirables vertus de "l'honnête homme"... ces amis fussent-ils de faibles femmes, tout simplement.

MATHILDE.

LE PETIT HOMME EN SALOPETTES

C'est un petit homme se promenant sur le trottoir et dans la rue: quatre ans; des cheveux blonds épars viennent rejoindre les sourcils, de grands yeux bleus tristes; une petite bouche qui ne se détend jamais pour rire. Il est tout petit, tout petit, et toujours son petit corps en peine se promène lentement dans de longues salopettes kaki.

Ses voisins, qui ne le voient jamais rire, l'entendent souvent pleurer. C'est parce que, dans la maison, il est peut-être un peu turbulent et sa mère, malade et mal endurante, ne lui parle qu'avec une grosse voix et presque toujours le fouet à la main; son papa, qui revient de l'ouvrage tard, le soir, et fatigué, ne veut pas de lui non plus. Et ce beau petit garçon blanc et encore potelé malgré tout, ce petit corps tout menu, fait pour les caresses et les baisers maternels, ne reçoit que les careses du fouet et parfois du bâton. Alors...

Le petit homme en salopettes kaki et aux grands yeux bleus si tristes se promène lentement sur le trottoir et flâne dans la rue.

Près de chez lui, il y a d'autres enfants; il les a aperçus un soir, jouant au croquet dans leur cour, et il s'est arrêté pour les voir. Il y a donc des petits garçons qui s'amusent bien chez eux, et que les mamans ne battent pas? Oh! les heureux petits garçons! Quand ils ont eu fini de jouer et qu'il n'y eut plus personne dans la cour, le petit homme en salopettes y alla, prit une boule, un maillet, donna un coup de maillet sur la boule et puis courut, courut et sauta tant qu'il put, comme il n'avait jamais couru ni sauté. Il savait battre, lui aussi, et il battait la boule bien plus fort encore qu'il n'était battu lui-même... et la bonne boule roulait, roulait toujours sans rien dire. Ah! l'amusante chose!

Il lui est arrivé une fois d'aller arracher des plantes sur un terrain voisin; la dame, qui connaissait la vie triste du petit homme, le prenait en pitié, lui dit doucement, doucement: "Ce n'est pas bien, ça, mon petit. Si tu veux des fleurs, demande-les. Il ne faut pas voler. Garde celles-là; je te les donne pour cette fois." Dans les yeux de l'enfant, il y avait de la surprise, presque de l'effroi. Jamais on ne lui avait parlé de la sorte. C'étaient peut-être des menaces nouveau genre, ces mots-là? Il allait partir, quand la dame, qui n'avait pas d'enfant à elle, le prit dans ses bras et se mit à le couvrir de baisers. Elle l'embrassait si fort sur les lèvres, le front, les yeux, les joues que l'enfant, saisi de peur, se dégagea brusquement et s'enfuit en pleurant.

— Qu'est-ce que t'as encore, vaurien? lui cria sa mère quand il fut rentré.

— C'est la dame, là-bas, qui m'a battu avec sa bouche.

Et le petit homme aux cheveux blonds épars qui lui tombent sur les sourcils, le petit homme de quatre ans aux grands yeux bleus si tristes se promène toujours sur le trottoir, son petit corps se balançant lentement, dans ses salopettes kaki.

Attraits

On vient de découvrir que la musique avait un attrait pour les fleurs. Des expériences ont été faites qui ont donné de curieux résultats. On a exposé des plantes fleuries dans une pièce où on jouait tous les jours de la musique et l'on a remarqué que les fleurs croissaient plus rapidement et avaient une vitalité plus grande que dans les pièces où elles se trouvaient sans musique. Va-t-on remplacer les forceries par des orchestres et choisira-t-on des morceaux de circonstance pour chaque espèce de fleurs? "Quand refleuriront les lilas blancs" ou bien encore: "Mon joli petit brin de muguet". Au choix!

Mère de prêtre

Heureux d'enfant qui doit sa vocation à sa mère! Mais non moins heureuse la mère qui l'aura beaucoup désirée, longtemps demandée et lentement préparée. Ses prières, dès avant sa naissance, auront commencé de tisser l'aube blanche des grâces divines qui enveloppera le cher attendu. Ses paroles et ses exemples auront brodé au jour le jour l'ornement de foi et de vertu dont se revêtiront ses premières années. Elle l'aura souvent accompagné à la table sainte pour qu'il y puise le désir de monter plus haut. Pas à pas elle le conduit jusqu'aux portes du séminaire. C'est l'heure de la séparation, du sacrifice. Mais les souffrances des mères ne complètent-elles pas l'immolation des fils?

Dans la transfiguration du Thabor, elle le contemple enfin disant sa première messe! Son front s'incline sous sa bénédiction filiale: des doigts embaumés de l'onction sainte essuient les pleurs que trop de joie fait couler à ses yeux. Tremblantes et heureuses elles aussi, les mains du nouveau prêtre donnent la communion à sa mère.

Un jour — qu'il soit lointain — plus tremblante encore, mais de deuil cette fois, elles lui porteront le viatique et fermeront ses paupières aux visions d'ici-bas pour les ouvrir aux clartés immortelles. Quand les autres enfants de sa douleur l'auront oubliée dans leurs affections nouvelles, une prière sacerdotale montera vers son âme d'un coeur fidèle à son unique amour, et continuera longtemps de l'accompagner sur le chemin de l'éternité. Comme le prêtre, elle y sera marquée d'un éclat qui brillera toujours "in aeternum": Dieu lui réserve l'accueil qu'il doit aux mères par qui son sacerdoce sauve la terre et peuple le ciel.

Abbé Thellier de PONCHEVILLE.

Les mains

On admire certaines mains, et j'en sais d'admirables; il y en a aussi d'émouvantes. Ce ne sont ni les plus blanches ni les plus fines; elles ont pris de la peine; elles ont bercé, cousu, ravaudé, tricoté, orné des formes de chapeaux, réparé des culottes et des casquettes de petits garçons, elles ont fait ce qu'il fallait faire à chaque moment des journées longues, et elles en ont gardé des rides et des piqûres. Ce sont des mains qu'on ne baise pas, mais qui auraient le droit de bénir.

René BAZIN.

Depuis quand?

On parlait, dans un salon, de la métempsychose. Une des personnes présentes qui pensait faire une bonne plaisanterie, répondit:

— Je me souviens, en effet, avoir été le veau d'or.

— Depuis quand, demanda une dame, avez-vous perdu la dorure?

Politesse

— Tu n'as pas parlé à ta femme depuis trois mois?

— Non, je ne puis interrompre qui que ce soit.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

6 août

Marcelle Meyer, Notre-Dame-de-Lourdes, 9 ans.

Thérèse Gabouriaud, Notre-Dame-de-Lourdes, 10 ans.

7 août

Marie Bourrier, Saint-Lupicin.

Omer Laramée, Marquette, 6 ans.

8 août

Lucille Delisle, Saint-Norbert.

Germaine Alary, Saint-Norbert.

Arthur Gray, Saint-Boniface.

9 août

Alice Dorge, Saint-Norbert.

Thérèse Therrien, Lorette, 10 ans.

Yvonne Rocan, La Broquerie, 11 ans.

10 août

Germaine Houle, Hoey, Sask.

Lucienne Bisson, La Broquerie, 11 ans.

Raymond Fortin, Saint-Boniface, 8 ans.

11 août

Jean Bourrier, Saint-Lupicin, 12 ans.

12 août

Marie-Anne Fouasse, Notre-Dame-de-Lourdes, 13 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

LE TAS DE FOIN

C'était en 1793, dans un village breton situé à quelques lieues de la mer. Là demeurait un paysan nommé Joël, avec sa femme, Céleste, et son fils unique, Yves, âgé de dix ans. Ils vivaient du produit de leurs terres.

Un beau jour d'été, Joël et sa femme, après le déjeuner, allèrent visiter un de leurs champs assez éloigné de chez eux, laissant à la maison Yves, chargé du soin de sarcler le jardin. Trois heures après le départ de ses parents, le petit garçon, ayant achevé sa tâche, flânait devant la porte en mangeant une grande tartine de pain et de fromage blanc, quand il entendit, dans le chemin, un bruit de pas précipités.

Il vit bientôt paraître un homme bien mis, mais nu-tête, pâle, effaré, haletant, et qui semblait à bout de forces. Il s'arrêta en voyant l'enfant et jeta des regards d'angoisse autour de lui:

— Petit, dit-il à Yves, es-tu seul ici?

— Oui, Monsieur.

— Je suis un proscrit, reprit l'étranger, dénoncé comme ci-devant; on est venu chez moi pour m'arrêter et me conduire à la guillotine. J'ai réussi à m'échapper par une fenêtre, mais mes ennemis sont à ma poursuite; si je tombe dans leurs mains, je suis perdu. Peux-tu me cacher?

— Entrez vite dans la maison, répondit Yves, vous vous glisserez sous un des lits.

— Impossible, fit l'étranger, dans quelques minutes ceux qui me poursuivent seront ici, ils entreront et fouilleront partout.

— C'est vrai, dit Yves avec terreur, que faire?

Soudain, ses yeux tombèrent sur un grand tas de foin amassé dans la cour, et que son père n'avait pas eu encore le temps de rentrer. Il y fit un grand creux:

— Mettez-vous là, dit-il.

Le fugitif se hâta d'obéir, l'enfant le recouvrit de foin mais de manière à lui laisser de la place pour respirer, puis il plaça sur le tas la chatte et ses petits, ce qui devait faire supposer que le foin n'avait pas été remué depuis un certain temps. Ensuite, il s'assit au seuil de la maison en continuant son goûter.

Quelques minutes après, parut une troupe d'une dizaine de soldats conduits par un sous-officier. Ce dernier commanda halte, tous s'arrêtèrent:

— Holà, gamin, cria-t-il à Yves, as-tu vu un homme passer par ici?

— Un homme? répéta l'enfant d'un air naïf.

— Oui, un homme ayant des souliers à boucles, une culotte courte, une veste brodée, mais pas de chapeau, vêtu en aristocrate enfin.

— Un homme avec une culotte courte et des souliers à boucles? répéta encore le petit garçon d'une voix aussi niaise que possible.

— Oui, mais réponds sans répéter toujours ce que je te dis.

— Attendez, il y a deux heures, j'ai vu passer un homme qui avait des souliers comme vous dites, mais il avait un chapeau sur la tête et il était à cheval, que même il y avait une valise attachée derrière lui sur la croupe de sa bête.

— Il ne s'agit pas de cela, reprit le sous-officier impatienté, l'homme que nous cherchons est à pied, c'est un ci-devant qui s'enfuyait. Il a certainement passé par ici, il n'y a pas plus de dix minutes. Si tu l'as vu, il faut le dire.

— Si vous croyez que je regarde tous les gens qui passent. J'ai sarclé le jardin presque tout l'après-midi.

— Je suis sûr que tu as vu le fugitif, fit le soldat furieux, tu l'as peut-être même caché; si nous le trouvons, il t'en cuira, petit bandit! Nous allons fouiller la maison.

— Faites ce que vous voudrez, dit tranquillement Yves qui ne broncha pas, mais papa ne sera guère content quand je lui dirai que des étrangers ont fouillé chez lui pendant son absence.

— Méchant gamin, fit le chef de la troupe en saisissant Yves par l'oreille, j'ai bien envie de te corriger d'importance pour t'obliger à parler.

— Laissez-le donc, sergent, dit un des soldats, vous voyez bien qu'il est à moitié idiot, comme la plupart de ces paysans d'ailleurs.

— C'est possible, fit le sous-officier en lâchant Yves qui poussait des cris exagérés comme si on l'eût tué; fouillons la maison, allons, vite!

Ils entrèrent dans l'intérieur du logis et y opérèrent les plus minutieuses recherches, ouvrant armoires et placards, regardant sous les lits, explorant grenier et cellier.

Quand ils eurent terminé leur perquisition, ils sortirent en maugréant et aperçurent Yves assis sur le tas de foin et jouant avec les chatons:

— Vous avez trouvé quelqu'un? leur demanda-t-il en ricanant.

Pour toute réponse le chef lui envoya un coup de plat de sabre et s'éloigna emmenant sa bande.

— Ils sont partis, murmura alors Yves en se penchant vers la cachette, mais il faut rester encore là un moment, ils pourraient revenir.

— Tu as raison, brave enfant, répondit le proscrit d'une voix étouffée.

Une demi-heure s'écoula. Les républicains ne reparurent pas, mais, au moment où Yves allait aider son protégé à sortir du foin où il étouffait, Joël et Céleste rentrèrent. Leur fils courut à eux et leur conta ce qui s'était passé:

— Tu as bien agi, mon enfant, dit le paysan simplement, tandis que sa femme, tremblante à la pensée du danger qu'avait couru le petit garçon, le serrait sur son coeur.

NOS AMIS LES OISEAUX

Tant de petits et même... de grands amis du "Coin" se sont intéressés aux gentils roitelets de Léopold Verreault, de Saint-Norbert, que nous leur devons des ménagements. La lettre qui suit, si émouvante dans sa simplicité, apportera joie et peine et vous ne saurez, chers amis, si vous devez rire ou pleurer. Voici: Il y avait six petits oeufs roses dans le nid de nos roitelets. Ces petits ont éclos. C'étaient des amours d'oisillons, les plus beaux, les plus fins, les plus gentils du monde! Hélas!...

Je laisse maintenant la plume à ma petite amie Eliane...

M.-G.

* * *

Chère Mère-Grand,

Je vois que nos petits roitelets, dont mon petit frère Léopold vous racontait l'histoire, vous ont intéressée. Voulez-vous savoir ce qui leur est arrivé?

Un jour, j'ai découvert dans le nid six petits oeufs d'un brun rose pointillés de brun foncé... Ils n'avaient pas plus d'un demi-pouce de long. Quelques jours après, on a entendu des petits cris, et on a su que les petits étaient éclos. Ils n'avaient pas de plumes du tout, seulement une petite touffe de duvet gris sur la tête. Ils avaient des petits becs blancs très larges. Les parents étaient si occupés à leur emporter leur nourriture qu'ils n'avaient plus le temps de chanter. Au bout d'une semaine, on pouvait voir trois rangs de petites plumes encore enveloppées sur les ailes et sur le dos. Leurs petits becs s'allongeaient et devenaient pointus et plus noirs. Mes roitelets devenaient très jolis.

Pendant les jours de mauvais temps, la pluie a tombé dans leur nid et l'a tout trempé. Les deux plus chétifs sont morts les premiers, et les parents ont transporté les autres un peu plus loin dans les branches, au fond du tuyau, pour les mettre à l'abri de la pluie, mais ils sont morts de froid quand même.

Dimanche après-midi, nous avons fait l'enterrement sous le chêne où le père et la mère venaient chanter si souvent! C'est Léopold qui a creusé la fosse et chanté le service. Nous les avons enterrés dans leur petit nid doublé de fin duvet, et sur la tombe nous avons planté un beau petit rosier sauvage.

Pendant la cérémonie, les parents chantaient tristement. Le lendemain, ils ont commencé à se bâtir un autre nid dans une boîte à conserve que nous avons clouée dans la remise en-dessous d'un trou de noeud.

Votre petite-fille qui vous aime bien,

Eliane VERREAULT, 9 ans.

Le Coin des Enfants

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Notre-Dame-de-Lourdes,
24 juillet 1931

Chère Mère-Grand,

Nous sommes en vacances, mais cela ne m'empêche pas de penser à notre chère Mère-Grand et de lui écrire.

Si j'étais plus vieille, je vous écrirais tous les détails sur la belle et grande fête que nous avons eue le 7 juin, mais étant petite, je me contenterai de vous dire que c'était une nouvelle fête, la fête des croisés, et qu'elle a été splendide. Nous étions plus de 260 enfants. Je vous envoie notre photo, vous verrez comment nous étions décorés, avec une écharpe bleu ciel pour les filles et blanche pour les garçons. Mon petit frère était le plus jeune et le plus petit des croisés. Il aura six ans le 1er août.

Je serais bien contente si je recevais votre photo; ainsi j'aurais le bonheur de vous voir.

Votre petite-fille qui vous aime,

Rita FRADIN.

* * *

Un gros merci du coeur à ma petite-fille pour cette délicieuse photo. La décoration est vraiment jolie et les frimousses adorables! Encore merci et joyeuses vacances! Vous m'avez fait un grand plaisir.

M.-G.

Une lettre de Louis Veuillot

A ma nièce Marguerite Veuillot, bonne petite fille de sept ans, un peu légère

Au Tréport, 31 juillet 1868

Ma nièce Marguerite,

Je regardais la mer. Elle était bleue au loin, verte plus près, blonde sur le bord, avec de grosses franges comme de l'argent. Il y avait un grand soleil qui la faisait briller, et elle chantait en dansant et en brillant. C'était très beau. Alors un oiseau est venu près de moi, et il me regardait tandis que je regardais la mer.

Je lui ai dit:

— Qui es-tu?

— Je suis un oiseau du bon Dieu qui vole sur la mer du bon Dieu.

— Oiseau du bon Dieu, volant sur la mer du bon Dieu, que veux-tu?

Alors il me dit:

— Il y a une petite fille qui aime bien le sucre d'orge et le chocolat, mais qui n'aime point l'étude; la connais-tu?

— Oui, oui, je la connais très bien.

— Eh bien! alors reprit l'oiseau, il faut que cette petite fille commence à travailler, à être sage et à servir le bon Dieu. Son papa et sa maman vont l'amener au Tréport; elle verra la mer, elle jouera sur les galets, elle sera baignée par Michel. Je vois qu'on aime bien cette petite fille-là. Il faut qu'elle ne soit pas ingrate; il faut qu'elle mérite de devenir la petite fille du bon Dieu et de la Sainte Vierge.

Ainsi parla l'oiseau du bon Dieu qui vole sur la mer du bon Dieu. Et moi je dis à l'oiseau:

— Que faut-il qu'elle fasse, la petite fille? Car elle n'est pas méchante, mais c'est une tête légère tout à fait.

L'oiseau reprit:

— Quand elle sera dans l'église du Tréport, elle dira: "Mon Dieu, accordez-moi d'être votre petite fille et celle de la Sainte Vierge." Si elle fait bien cette prière, tout ira bien, et le bon Dieu donnera des ailes à son âme pour voler au ciel comme je vole sur la mer.

Alors l'oiseau du bon Dieu ouvrit ses ailes grandes et fortes, et il s'envola bien loin, bien loin, sur la mer du bon Dieu.

Ma nièce Marguerite, si tu connais cette petite fille, qui va venir au Tréport, dis-lui bien tout cela.

Moi, je suis ton oncle, et je t'aime beaucoup.

Louis VEUILLOT.

LE MOURON ROUGE

"Anagallis arvensis" — Primulacées

Le mouron rouge, qu'il ne faut pas confondre avec le mouron des oiseaux "stellaria media", et que l'on appelle communément Morgeline d'été, mouron mâle, mouron des champs, est une plante annuelle, à tige rampante, carrée, rameuse, à feuilles opposées, ovales, ponctuées, sur leur face inférieure, de points glanduleux, ses fleurs paraissent nées de longs pédoncules filiformes qui naissent à l'aisselle des feuilles et se penchent vers le sol, après la floraison, sous le poids d'une capsule globuleuse qui contient les graines.

Cette capsule s'ouvre en son milieu, en travers et laisse tomber à la maturité une calotte formant couvercle, qui permet aux graines de se répandre sur la terre et de concourir à la propagation de l'espèce.

Le mouron bleu, "anagallis coerulea", ne diffère de celui-ci que par la couleur différente de sa fleurs. Ils sont l'un et l'autre communs dans les champs, dans les jardins où l'on voit leurs charmantes petites corolles de corail ou d'azur de juin à octobre.

Le mouron rouge est inodore; toutes les parties de la plante ont une saveur amère, âcre, mucilagineuse. Elles renferment un poison narcotico âcre qui les rend vénéneuses à haute dose pour l'homme, pour le chien, pour le cheval chez qui il provoque l'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac et une sorte de paralysie du système nerveux.

Les oiseaux des champs ne touchent jamais au mouron rouge et si, par inadvertance, on en donnait aux oiseaux de volières, on les condamnerait à une mort certaine, presque immédiate.

La Morgeline était autrefois employée contre toutes sortes de maux: la peste, l'épilepsie, les morsures des chiens enragés, le cancer, les tumeurs, les plaies ulcéreuses, la goutte, la gravelle.

On l'utilisait dans toutes les campagnes pour délivrer les moutons d'une maladie spéciale, le tournis, dont on a découvert depuis la cause et que l'on attribuait au moyen âge à un démon.

Les bergers attribuaient au mouron rouge le pouvoir de chasser l'esprit mauvais qui s'emparait mystérieusement de certains sujets dans leurs troupeaux. Aussi tenaient-ils la Morgeline en particulière estime et la faisaient-ils servir à maintes pratiques lorsqu'ils ajoutaient, à leur fonction de pâtre, celle de "guérisseur" ou de "rebouteux".

Serge DAVRIL.

La violette

Un jour, Marie était dans son jardin — au soleil levant. — A son approche, chaque fleur disait: "Venez me cueillir!"

"Je m'épanouis au baiser de l'aurore, s'écrait la rose; l'abeille me croit la fille du ciel. — Venez me cueillir!"

Le lis disait: "Si vous vouliez orner — vos cheveux si blonds, — l'air me berce, la nuit me diamante. — Venez me cueillir!"

La jasione dit: "Je suis bien petite — je semble un saphir, — perle ou fleurette pour votre couronne. — Venez me cueillir!"

Ainsi chaque fleur et chaque bouton — lançait ce soupir: — "O Vierge, pour vous mon coeur s'épanouit. — Venez me cueillir!"

Quelle fleur prend-elle? La violette — au parfum si pur, — parce qu'elle n'a pas encore dit: "Venez me cueillir!"

J. VERDAGUER.

AMUSONS-NOUS

Course aux souliers

Tous les joueurs quittent un soulier et le mettent sur la ligne de but. Divisés en équipe, chaque file aura, en face d'elle, un tas de souliers (seulement ceux des joueurs de l'équipe). Au signal, les premiers joueurs de chaque équipe courent vers le tas de souliers, cherchent le leur, le prennent, le boutonnent ou le lacent et reviennent vers leur file, toucher la main du joueur No 2 qui part et fait de même.

L'équipe qui gagne est celle dont le premier joueur franchit la première ligne de départ, au retour.

On peut convenir, pour aller plus vite, que les souliers soient simplement pris sans être ajustés.

Ce jeu peut servir pour une course individuelle. Tous les souliers sont alors mélangés en un seul tas derrière la ligne de but.

Le cri des animaux

Voici le mot désignant le cri des animaux dont les noms suivent:

Abeille, bourdonne; alouette, grisolle, tire-lire; âne, braie; brebis, bêle; cerf, râle, brame; cheval, hennit; chien, aboie; chouette, chuinte; cigogne, glottore; colombe, gémit; corbeau, croasse; dindon, glogloute, glouglote; éléphant, barète; grenouille, coasse; hirondelle, trisse; hyène, ricane; lion, rugit; lièvre, vagit; loup, hurle; merle, siffle; moineau, chuchete, gazouille; oie, cacarde; oiselet, pepie; ours, grogne; perdrix, cacabe; bourrit; porc, grogne; poule, caquète, claquète, glousse; poussin, piaule; renard, glapit; rhinocéros, barète; vache, beugle.

Apprenez bien tous ces cris par coeur. Cela vous aidera pour le jeu que je vous ferai connaître la semaine prochaine. — M.-G.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Pèlerinages

Mgr Jubinville nous informe que le pèlerinage de la cathédrale aura lieu dans la deuxième semaine d'août. Nous invitons tous les amis de notre puissante patronne à se joindre à eux pour lui demander, avec la même ferveur que pendant la neuvaine, la guérison de Son Exc. Mgr l'Archevêque, s'il plaît à Dieu de nous accorder cette joie.

Contrairement à la tradition des années passées, la paroisse de Saint-Pierre ne s'est pas rendue aux pieds de sainte Anne le jour de la solennité de la Saint-Alphonse. La gêne financière l'en a dissuadée pour cette année.

Lors du pèlerinage de La Broquerie, il nous a fait plaisir de voir mêlé à ce groupe de fidèles M. l'abbé Beaudry, curé d'Aubigny. Il conduisait neuf de ses enfants de choeur, à titre de récompense pour leurs bons services et leur sagesse. Heureux enfants qui méritez une si bonne faveur, que sainte Anne vous bénisse et vous conserve dans l'amitié de son Jésus!

Visiteur

Le R. P. Antoine, Chanoine Régulier de l'Immaculée Conception, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, nous a fait le plaisir de passer quatre jours de vacances à notre monastère.

OTTERBURNE

La mort, cette terrible faucheuse de la vie, vient de faire encore une victime parmi nous. Cette fois, c'est une jeune femme de 21 ans seulement qui a été frappée par ce sinistre fantôme. A peine entrée dans la vie, à peine eut-elle entrevu le chaos de notre terre d'exil, de notre vallée de larmes, que Dieu la rappelle à lui et lui fait grâce des misères inévitables de la vie terrestre. Il l'a jugée déjà mûre pour son beau ciel.

Oui, Mme Léone Renuart n'est plus... Nous n'avons plus que son ineffaçable souvenir dans nos âmes. Qui pourra oublier cette charmante jeune fille d'hier qu'était Léone Rougeau. Tous ceux qui l'ont connue ont apprécié cette jeune fille bonne, jolie, sérieuse et favorisée d'un esprit et d'une âme qui savaient plaire et se faire aimer.

Il y a deux ans à peine, Mlle Léone Rougeau épousait M. Léon Renuart, anciennement de Saint-Pierre et maintenant de Miami, Floride. Le jeune couple jouissait d'une vie des plus heureuses. Jamais, semble-t-il, le moindre nuage d'ennui et de difficulté n'avait obscurci cette belle vie conjugale. Un enfant était vite venu récompenser et bénir leur amour d'époux. La jeune mère était toute joie à la pensée de venir, cet été, montrer à sa bonne mère le trésor d'affection que Dieu avait confié à sa jeune mais toute brûlante tendresse maternelle. Et le trio du pays ensoleillé se dirigea vers le Manitoba en emportant dans leur âme tout le soleil de bonheur que lui offrait la Floride, avec, par anticipation, tout celui que lui ménageait le Manitoba, Otterburne même, où Mme Renuart reverrait sa chère mère et ses autres parents et amis.

"Le bonheur n'est pas de ce monde", redisait encore M. Léon Renuart à l'auteur de ces lignes, il y a quelques jours. En effet, à peine quelques semaines de cette joie tant attendue, une étrange maladie obligea la jeune femme à prendre le chemin de l'hôpital de Saint-Boniface. Ce fut vite fait; malgré tous les efforts de la science médicale et du dévouement de ceux qui l'entouraient, Mme Renuart expira jeudi soir, à 6 h., le 30 juillet. Son corps fut transporté le lendemain à Otterburne, où il fut exposé en chapelle ardente chez M. Genest. Mais sa belle âme s'envola au ciel recevoir la récompense qui réserve Dieu à ses âmes jeunes et fidèles.

Les funérailles eurent lieu à Saint-Pierre, lundi matin, 3 août. M. le curé Sabourin présida à la levée du corps et le R. P. Valois, C.S.V., d'Otterburne, chanta le service funèbre. Il était assisté de MM. les abbés Sénécal, d'Otterburne, et Lucien Vinet, de Saint-Pierre, comme diacre et sous-diacre. S. E. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, ami de la famille Renuart, et le R. P. Lesage, C.S.V., d'Otterburne, assistaient aussi aux funérailles, qui furent des plus imposantes.

Le deuil était conduit par M. Georges Renuart, oncle de la défunte. MM. Lucien Verville, Raoul Verville, Louis Rougeau, Lucien Hébert, Eugène Préfontaine et Hubert Labelle portaient le cercueil. Le corps de la chère disparue fut déposé dans la crypte érigée dans le cimetière de la paroisse par la famille Renuart.

Mme Léone Renuart laisse pour la pleurer un mari inconsolable, M. Léon Renuart, de Miami; une toute jeune enfant de 11 mois, Gertrude, qui ne connaîtra jamais sa mère sur la terre, mais qui ne manquera pas d'en entendre dire beaucoup de bien plus tard; elle laisse encore sa mère, Mme Alfred Genest, que Léone aimait tant et dont elle était tendrement affectionnée; plusieurs frères et soeurs: Lucien, Eveline, Eugène, Marguerite, Gérard, Aline et Thérèse.

Outre un grand nombre de paroissiens de Saint-Pierre, plusieurs parents et amis de l'étranger sont venus rendre un dernier hommage d'amitié à celle que nous pleurons si amèrement. Nous avons remarqué: M. et Mme Anselme et Arthur Rougeau, de Transcona et de Giroux; les familles Dumenille et Lapalisse, de Sainte-Agathe; Verville, de Saint-Boniface; Vadeboncoeur, de Winnipeg, et Achille Renuart, de Miami.

M. et Mme Adhémar Renuart, père et mère de M. Léon Renuart, actuellement en route pour Saint-Pierre, ont pu apprendre la terrible nouvelle à Spokane, Wash., mais ne purent se rendre pour les funérailles.

A M. Léon Renuart, frappé d'une si cruelle épreuve, ainsi qu'à Mme Genest et sa famille, comme à la famille Renuart, ces deux familles si estimées dans la paroisse, Saint-Pierre et Otterburne s'unissent avec le lointain Miami pour offrir ses plus sincères et profondes sympathies à l'occasion de cette épreuve si douloureuse. Nous prions Dieu d'accorder à la regrettée disparue le repos éternel réservé aux élus de Dieu et d'accorder aussi aux parents éplorés le courage et la résignation chrétienne dont ils ont déjà fait preuve d'ailleurs, à l'admiration et l'édification de toute la paroisse. — R.I.P.

SAINT-EUSTACHE

Nous avons eu un grand festival champêtre, le dimanche 26 juillet dernier. L'organisation était parfaite. L'assistance était plus nombreuse que jamais. On évalue à 3,000 personnes la foule qui couvrait l'immense champ de jeux de la paroisse. La température était idéale. Les repas étaient excellents et les sports si bien organisés que les heures passèrent comme des minutes.

Les courses de chevaux, au trot et au galop, furent des mieux réussies, et les prix très alléchants. Les parties de balle au camp se succédèrent sans interruption jusqu'à la nuit. Les parties de fer à cheval furent très actives et les courses à pied furent aussi nombreuses. Le clou de la fête fut une double partie de lutte dans la salle paroissiale. Quand, vers 11 h. du soir, nous nous sommes séparés, chacun pouvait répéter: "C'est vraiment la fin d'un jour parfait".

Nos félicitations et nos meilleurs remerciements vont à tous et à chacun de ceux et de celles qui ont si bien travaillé. "L'union fait la force", et nous avons une nouvelle preuve de la vérité de cet axiome dans le succès grandissant de nos organisations paroissiales.

* * *

Les dames de la paroisse se sont préparées à célébrer la fête de leur patronne, la Bonne Sainte Anne, par une neuvaine de messes, de communions et de prières. Chaque matin, M. le Curé a bien voulu dire la messe à l'autel de sainte Anne, et chaque soir il y eut chapelet, prière du soir, instruction et prières spéciales à sainte Anne. Le samedi 25, il y eut communion générale et messe chantée à l'intention des dames de la congrégation. Plusieurs dames furent reçues dans la société et promirent d'être fidèles à tous ses règlements. La plupart des dignitaires furent réélues pour une autre année. Et la Société des Dames de Sainte-Anne commence une nouvelle année remplie de confiance et de bonnes résolutions.

LAC DU BONNET

La Liberté a parlé à plusieurs reprises des terres à vendre au Lac du Bonnet. Le moment nous semble plus propice que jamais de faire un nouvel appel aux nôtres. Car si les Canadiens français ne viennent pas bientôt, des colons d'autres races, plus ou moins désirables, s'empareront rapidement de ces excellentes terres, situées dans une des régions les plus belles du Manitoba.

De nombreuses demandes nous viennent de la Saskatchewan, mais les meilleures places seront pour les premiers venus.

Voici une liste de quelques terres à vendre pour les taxes. Ces terres seront vendues le 28 août. Il y en a plusieurs autres également en vente. Inutile de faire de nouveau l'éloge de la qualité de ces terres. Qu'il suffise de dire que les récoltes de cette année au Lac du Bonnet sont parmi les plus belles de tout le Manitoba.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à M. Robidoux, maire, ou à M. le Curé.

Description	Acres	Taxes dues
N.-O. 5-13-9	160	$80.01
S.-O. 27-13-9	160	56.26
S.-O. 24-14-9	160	103.75
N.-O. 35-15-9	160	90.43
Lot 16, Plan 2267		27.44
Lot 17, Plan 2267		15.01
Lots 3, 4, 5,5 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, Plan 2267		160.00
S.-E. 16-15-11	160	139.06
N.-O. 33-15-11	160	89.35
S.-O. 36-15-11	160	77.67
Partie de O½ 6-16-11	64	107.60
½N de partie S.-O. 24-16-11	77	62.72
S.-E. 31-14-12	160	72.45
N.-E. 7-16-12	160	108.52
S.-O. 15-16-12	160	119.34

FORT GARRY

Pour avoir attendu, nos enfants n'ont rien perdu! Mercredi dernier était un jour de fête pour eux. Ah! le joli groupe que formaient nos 82 enfants. Les yeux brillants, les joues en fleur, le rire franc, comme c'était bon à voir et à entendre cette jeunesse. Qu'on y songe, on allait au Parc Assiniboine! Bien sûr, pour les enfants de la ville qui sont blasés tôt après leur naissance, un tel divertissement les ferait sourire, mais pour la plupart des nôtres qui savent être enfants, c'était un événement!

Rassemblement à 9 h., avait dit M. le Curé. Neuf heures, c'est bien tard quand on doit aller voir de belles choses. Aussi, bien avant l'heure, petits et grands étaient au rendez-vous. Quelques-uns avaient oublié de déjeuner. C'est extraordinaire comme la joie coupe l'appétit! Enfin, un tramway spécial arive et les emporte à travers les rues où les passants, en entendant leurs rires et leurs chants, sourient avec bienveillance. Enfin, voici le parc. On foule l'herbe verte, on ne manque pas d'herbe pourtant à Fort Garry, mais celle-ci est différente, elle a une aristocratie, des hommes lui font la barbe, la lotionnent, et elle s'étale comme un immense tapis de velours vert! Mais la grande attraction, ce sont les animaux! Ah! voilà ce qu'on ne voit pas à Fort Garry, des oiseaux de toutes sortes, des singes, des ours, des buffalos. Tous, habitués à être admirés, ne font aucun effort pour plaire; les exclamations, les réflexions flatteuses des jeunes visiteurs laissent la gent animale indifférente. Ah! mais que se passe-t-il? Un buffalo se fâche; a-t-il reconnu quelque descendant de ceux qui ont fait la guerre à ses ancêtres et veut-il les venger? Nul ne le saura jamais, mais, furieux, il s'élance contre la clôture qui, heureusement, ne cède pas et nos petits, et parmi eux un grand, un très grand même! en sont quittes pour une peur bien excusable.

On laisse à regret les animaux pour un lunch bien gagné. Paniers et boîtes sont bientôt vidés par nos jeunes affamés. Le lunch "expédié", les balançoires sont envahies et ce sont de nouveau des cris, des chants et des rires!

A 2 h., une surprise. Mme Jane Nisbet, qui a voulu pour l'occasion jouer le rôle de fée, a fait envoyer de la crème à la glace pour tout le monde. Puis les jeux reprennent, on va admirer les fleurs magnifiques et enfin à 4 h. on fait l'appel, car enfin, il faut bien retourner à la maison.

Oui, cela été une bonne journée pour nos chers enfants et même, nous croyons, pour quelques mamans!

Mesdames de la Ligue Catholique, prenez garde, vous avez créé un précédent, et les petits de 1932 voudront avoir leur jour!

C.W.L.

Réunion mensuelle le mercredi 5 août, à 8 h. du soir, dans la salle paroissiale.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

M. et Mme Jos. Dufresne, populaire marchand de Sainte-Anne-des-Chênes, et leurs enfants, Edmond et Eveline, sont partis dimanche dernier pour Edmonton. Ils font le voyage en auto et visiteront leurs parents. Ils seront de retour dans une quinzaine de jours.

COLOMBIE ANGLAISE

VANCOUVER

Le pique-nique canadien-français

C'est par un soleil radieux qu'eut lieu, le 1er juillet, le pique-nique organisé par l'Association des Dames et Demoiselles de Langue Française de Vancouver. Toute personne doutant encore de l'existence à Vancouver d'une importante colonie canadienne-française aurait été surprise de voir réunies ce jour-là environ deux cents personnes prenant un plaisir extrême à ne parler que le français.

Le terrain du pique-nique, pavoisé aux couleurs canadiennes et françaises, offrait un aspect animé après que l'on eut chanté l'hymne "O Canada" et que chacun fut installé devant sa table mise, garnie de drapeaux français.

Après le repas on eut le plaisir d'assister à la remise d'un cadeau à l'ancienne présidente du club, Mme A. Dery. M. Ouimet prit la parole et exprima son vif désir de voir dans quelques années, à Vancouver, une école où les enfants canadiens-français pourront apprendre la langue de leurs pères, une paroisse canadienne, en un mot, tout ce qu'ils aspirent à avoir, car les Canadiens français sont ici chez eux et ils ont le droit de s'attendre à jouir des mêmes avantages qu'ont les colonies japonaises et chinoises. Il engagea toutes les dames présentes à joindre l'Association, dont le but est uniquement de développer l'usage de la langue française dans l'Ouest. Il fut très applaudi.

Le nouveau comité fut présenté aux invités. Il se compose de Mme A. Bessuille, présidente; Mme Démers, vice-présidente; Mlle Verdier, secrétaire; Mlle Labossière, trésorière; Mmes A. Dery, Dionne, de la Giroday, Haering, Lapointe, conseillères.

Les jeux eurent un vif succès et de nombreuses personnes participèrent aux courses en sac, à trois jambes, en enfilant une aiguille, courses de vitesse, etc... mais la lutte à la corde eut comme toujours la faveur de tous. De très jolis prix récompensèrent les gagnants de ces jeux.

Afin de reposer les coureurs, quelques amis voulurent bien nous chanter des romances et l'on aurait pu se croire transporté dans les lointaines provinces de l'Est en écoutant: "Vive la Canadienne", la "Feuille d'érable", "Nous irons nous promener", "Les Montagnards" et la "Marseillaise". Comme de juste, on pluma l'Alouette à la satisfaction des grands et des petits.

La crème à la glace et la limonade étaient excellentes. Après le souper, une collecte fut faite et la générosité des invités prouva qu'ils étaient contents de la journée passée en compagnie de tous leurs amis de langue française et qu'ils considéraient de leur devoir d'aider l'Association.

Un orchestre de dix musiciens permit de donner un caractère musical à cette fête champêtre dont la photographie fut prise vers le milieu de la journée.

Chacun s'en retourna content en se disant en lui-même que cette Association, composée seulement de vingt-cinq membres, devait avoir bien à coeur de conserver les coutumes et la langue françaises pour être arrivée à organiser un pique-nique aussi bien réussi.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86¾	$4.87
Franc français	3.95	3.92
Belga belge	14.05	13.9
Franc suisse	19.65	19.3
Lire italienne	5.27	5.26
Couronne suédoise	26.96	26.8
Cour. norvégienne	26.95	26.8
Couronne danoise	26.93	26.8
Mark allemand	23.97	23.8
Cour. hollandais	40.60	40.2

LE MARCHE

5 AOUT 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—		
Bons et de choix	$4.75	$6.00
Moyens	$4.00	$4.50
Ordinaires	$2.50	$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres		
Bons et de choix	$5.00	$6.00
Moyens	$4.00	$4.50
Ordinaires	$3.00	$3.50
Génisses—		
Bonnes et de choix	$4.50	$5.50
Moyennes	$3.75	$4.00
Ordinaires	$3.00	$3.50
Veaux engraissés—		
Bonnes et de choix	$5.00	$6.25
Moyens	$4.00	$4.75
Vaches—		
Bonnes	$2.75	$3.50
Moyennes	$2.00	$2.50
Ordinaires	$1.50	$1.75
Pour conserve	$ .50	$1.25
Taureaux—		
Bons	$2.00	$2.25
Ordinaires	$1.50	$1.75
Bouvillons à engraisser—		
Bons	$3.00	$3.75
Ordinaires	$2.00	$2.50
Vaches et génisses à engraisser—		
Bonnes	$2.50	$3.00
Ordinaires	$1.75	$2.25
Vaches laitières	$35.00	$60.00
Veaux de boucherie—		
Bons et de choix	$4.50	$5.50
Ordinaires et moyens	$2.00	$4.00
Porcs—		
Bacon de choix—Prime de $1 par tête		
Bacon		$7.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête		
Pesants		$6.25
Très pesants	$3.00	$4.00
Légers et maigres	$7.00	$7.25
Truies No 1	$4.00	$4.50
Truies No 2	$3.00	$3.25
Inférieurs	$3.00	$3.50
Verrats	$2.00	$2.50
Agneaux—		
Bons, poids moyen	$6.00	$6.50
Ordinaires	$4.00	$5.00
Moutons—		
Bons, pesants	$2.00	$2.50
Bons, poids moyen	$3.00	$3.50
Ordinaires	$1.00	$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .20
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .16
Premiers	$ .14
Seconds	$ .11
Pommes de terre—	
Nouvelles, par 100 livres	$1.50

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres		$2.75
2 sacs de 49 livres		$2.80
4 sacs de 24 livres		$2.85
Alimentation—		
Son, La tonne		$15.00
Moulée, La tonne		$16.00
Gruau—		
Le sac de 80 livres		$2.55
Foin—		
Pour foin sur voie, Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg		
Mil. No 1	$17.00	$18.00
Mil. No 2	$16.00	$17.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 3 août 1931

GRAINS	28 juillet Mardi	29 juillet Merc.	30 juillet Jeudi	31 juillet Vend.	1 août Samedi	3 août Lundi
Blé No 1 Nord	.53⅝	.54⅞	.54⅛	.53	.54	Congé
2 Nord	.50⅝	.51⅞	.51⅛	.49⅞	.50⅞	"
3 Nord	.45⅝	.46⅞	.46⅛	.44⅞	.45⅞	"
Avoine 2 CW	.28½	.29¼	.28¼	.27⅝	.29	"
3 CW	.25½	.26¼	.25¼	.24¼	.25⅝	"
Orge 3 CW	.31¾	.32⅛	.31⅝	.30⅞	.32⅝	"
4 CW	.30¼	.30⅝	.30⅛	.29⅜	.30⅝	"
Lin 1 NW	1.17½	1.21	1.19¼	1.11¾	1.16½	"
2 CW	1.13½	1.17	1.15¼	1.12	1.12½	"
Seigle 2 CW	.31¼	.32⅞	.31⅜	.30¼	.30½	"
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.53⅝	.54⅞	.54⅛	.53	.54	Congé
Avoine 2 CW	.28½	.29¼	.28¼	.27⅝	.29	"
Orge 3 CW	.31¾	.32⅛	.31⅝	.30⅞	.32⅝	"
Lin 1 NW	1.17½	1.21	1.19¼	1.11¾	1.16½	"
Seigle 2 CW	.31¼	.32⅞	.31⅜	.30¼	.30½	"
Options						
Blé Juillet	.53⅝	.54⅞	.54⅛	.52⅝	......	Congé
Octobre	.55⅝	.56¾	.55⅞	.54⅜	.55⅝	"
Décembre	.56¾	.57⅞	.57	[illegible]	.56¾	"
Avoine Juillet	.28½	.29¼	.28¼	.27½	......	"
Octobre	.30	.30⅜	.29¾	.28⅝	.30	"
Décembre	.29¾	.29⅞	.28⅞	.27⅝	.28[illegible]	"
Orge Juillet	.31¾	.32⅛	.31⅝	.31⅛	......	"
Octobre	.33⅛	.33¼	.32¾	.32⅛	.33⅛	"
Décembre	.33⅝	.34	.33½	.32¾	.33	"
Lin Juillet	1.17½	1.21	1.19¼	1.16⅞	......	"
Octobre	1.19	1.22	1.20½	1.18	1.18½	"
Décembre	1.20½	1.24½	1.21½	1.18½	1.19	"
Seigle Juillet	.31¼	.32⅞	.31⅜	.30⅜	......	"
Octobre	.33	.34¼	.33¼	.32	.32½	"
Décembre	.34⅜	.36⅛	.34⅞	.33⅜	.34½	"

La Maison d'Emeraude

par EVELINE LE MAIRE

Feuilleton de la Liberté No 3

(Suite)

V

Le printemps revenu, je fus prise, de nouveau, par le charme de la forêt. La demeure enchantée de la Belle au bois dormant se para de grâces ravissantes en la saison nouvelle; les buissons, tout blancs ou tout roses surgirent çà et là au gré de leur caprice; le sol ressembla à une broderie japonaise, et ma cabane embroussaillée à une botte de pervenches; des grappes embaumées s'accrochèrent aux lilas; des violettes et des muguets se cachèrent dans l'herbe et la mousse, l'odeur enivrante de la forêt vint se mêler aux parfums de mon royaume. Sur tout cela, la maison d'or et d'émeraude se dressait comme un sphinx précieux gardant jalousement son secret. Malgré mes efforts, ses deux portes restaient obstinément fermées.

Respectueuse de ce mystère, je l'acceptai comme une de ces choses que rien ne peut changer et qui tiennent leur place harmonieuse dans un ensemble sans défaut. C'est pourquoi je crus rêver, un jour de mai, en voyant ouvertes les fenêtres de la maison: un rayon de soleil, touchant les vitres du premier étage, y mettait une flamme à l'angle de chacune d'elles.

— Ce n'est pas possible!" murmurai-je, tandis qu'une obscure inquiétude troublait ma paix si difficilement reconquise.

Pour m'assurer que je ne rêvais point, je suivis dans l'herbe un sillon tracé par d'autres pas que les miens. Il me conduisit, parmi les ronces coupées et les fleurs écrasées, jusqu'à la porte du parterre, si jalousement gardée la veille, sous les volets vermoulus qui s'ouvraient aujourd'hui. Toute tremblante, je tournai le bouton qui ne résista pas, et, sans avoir calculé la portée de mon acte, j'entrai dans le palais de la Belle au bois dormant.

La pièce où je me trouvais, complètement dépourvue de meubles, ne paraissait pas vide, cependant, grâce aux boiseries charmantes qui recouvraient ses murs, reproduisant, en fine sculpture, les attributs de la chasse et les trophées du chasseur. Au-dessus d'une cheminée de marbre rouge, une glace ternie reflétait mon image en traits pâles et vaporeux. Nul bruit autour de moi! la princesse dormait encore. Cette solitude et ce silence, plus impressionnants que ceux de la forêt où vivait tout un monde augmentèrent mon trouble jusqu'à la frayeur, et je retournai bien vite à mon herbe fleurie, parmi les chants des oiseaux et les crissements d'insectes. J'avais, à ce moment, l'impression d'une catastrophe dans ma vie, et les paroles qui me vinrent aux lèvres furent des paroles de révolte:

"Suis-je donc destinée à perdre tout ce qui me rend heureuse?"

Sultan et Princesse n'eurent pas une caresse de moi ce soir-là.

Mais comme les jours suivants, malgré les fenêtres ouvertes, la Belle au bois dormant continuait à dormir dans un recoin mystérieux de son château je me persuadai que rien ne serait changé pour moi et que le jardin plein de lilas et de chansons ne me serait pas repris.

Une période de pluie et certains travaux domestiques m'obligèrent pendant deux semaines à rester à la maison. Quand je revins à mon royaume, un jour de soleil, les broussailles avaient disparu aux abords du pavillon, et, par les fenêtres ouvertes, j'aperçus, au premier étage, la soie des rideaux; les étincelles d'un lustre et les rayons d'une bibliothèque.

Ainsi, des intrus avaient découvert la maison cachée et, plus heureux que moi, en avaient pris possession. J'aurais dû fuir, mais le désir violent d'en savoir davantage me retenait immobile, à demi cachée sous les branches d'un seringa.

J'attendis longtemps... Après la tristesse des jours pluvieux, il y avait grande fête parmi les nids; au-dessus de moi, les oiseaux pépitaient, chantaient ou sifflaient. Soudain, dominant ce concert, une voix d'homme s'éleva, et un appel fut lancé:

— Messaoud...

La dernière syllabe vibra longtemps, douce et veloutée comme une caresse, à mon oreille. Immobile et charmée, je n'avais plus qu'un seul désir: entendre encore la voix harmonieuse.

"Messaoud!"

De nouveau, le charme opère en moi. Je vis trop seule, sans doute, puisque le son d'une voix humaine dans ma chère forêt m'émeut comme une rencontre d'âme et met des larmes dans mes yeux. Mes mains tremblent et mes lèvres frémissent jusqu'au moment où des sons gutturaux répondent à l'harmonieux appel.

Le charme est rompu. Je puis chercher à voir, à travers les branches qui m'abritent, celui dont la voix m'a troublée. Il est là, au premier étage de la Maison d'Emeraude; un rayon de soleil dore ses cheveux et met sur son visage une lumière qui m'éblouit. Est-il jeune? Peut-être. Est-il beau? Je ne le crois pas. Mais, penché à sa fenêtre, il forme, avec les bois qui l'entourent, avec les murs dorés du palais enchanté, une harmonie si parfaite que je me surprends à murmurer:

"C'est bien cela."

Eh quoi? Qu'ai-je dit? D'où me vient ce sentiment de paix heureuse que doit éprouver, après la tempête celui qui voit le port où il atterrira?

Je voudrais rester encore, cachée par les graminées et les seringas, mais la vision disparaît et je reste seule, seule pour la première fois dans le jardin ami.

De retour au logis, le nuage qui m'enveloppait se dissipe. Je retrouve mon équilibre au contact des choses familières et surtout sous les mains généreuses de ma tante Caroline, sa caresse habituelle me ramène à la réalité. Princesse, avec sa robe à traîne, passe devant moi avec une indifférence affectée; depuis quelque temps, elle me blâme de mes sorties fréquentes et m'incrimine l'arrogance de Sultan qui ne me quitte guère. Aujourd'hui, cependant, mon épagneul ne m'a pas suivie; sa joie désordonnée, à ma vue, se fait humble et repentante; et je ne lui reproche pas sa défection parce que, ce soir, j'ai le coeur assez vaste pour tout comprendre et tout pardonner.

Le lendemain, au réveil, je me moquai de mon émotion. Par quel sortilège la forêt m'avait-elle enchantée, pour qu'une voix chaude et vibrante, résonnant sous les vastes ramures, eût fait trembler mes lèvres et engourdi ma volonté?

Je me rappelai en souriant les conseils de Mlle Guillard à tante Caroline.

"La jeunesse a besoin de jeunesse et de joie. Cette petite vit trop seule dans votre maison, il faut craindre, avec une telle nature, que l'imagination ne cherche à lui donner ce qui lui manque et dont elle éprouvera peut-être un jour le besoin inconscient."

Mlle Guillard aurait-elle vu juste? Mon coeur, qui avait eu la révélation de son existence, ne cherchait-il pas, à son insu, l'occasion d'aimer encore?... Oh! je ne serais pas absurde à ce point, et je saurais maintenant me défendre. Non, mon émoi venait d'une cause où mon imagination n'avait aucune part; j'avais rencontré une harmonie complète de couleurs et de sons, un timbre sympathique vibrant au lieu charmant que j'aimais entre tous. Ma sensibilité, toujours inassouvie dans son besoin de beauté, avait trouvé là un aliment délicieux: c'était tout. Il ne m'en restait qu'un peu chanté ne m'appartenait plus.

Ce lendemain était un dimanche. Pour la grand'messe, tante Caroline mit un chapeau neuf, un beau chapeau de paille noire, orné d'un bouquet de violettes. Notre sortie dominicale était pour elle une petite fête; son air content ramena mon esprit dans les chemins du devoir et de la réalité. Est-ce ma faute si, au sortir de l'église, je me trouvai soudain en face de mon inconnu de la forêt? Il était déjà hors de son cadre d'or et d'émeraude, mais ma mémoire m'en apporta l'évocation si nette que je crus voir autour de lui l'ombre verte des érables, que je crus entendre les syllabes orientales modulées harmonieusement. La place ensoleillée, les maisons irrégulières, les paysans endimanchés, ma tante et son beau chapeau, tout disparut à mes yeux; je ne vis plus que lui, qui ne me regardait pas. Aussi pouvais-je contempler à mon aise sa haute taille, ses traits énergiques, un peu forts, ses prunelles bleues assombries par de longs cils bruns, son air lointain, son expression amère; tout cela se gravait à jamais en mon esprit.

— Irène, Irène, que fais-tu donc?

Le beau chapeau de tante Caroline voisinant avec la toque fleurie de giroflées de Mme Le Chartier, s'agitait dans ma direction. Mon Dieu! j'avais oublié la présence des chers bons amis, et M. Le Chartier me le fit remarquer doucement:

— Eh bien! l'on ne vient pas nous dire bonjour, ce matin?

Toute confuse, je m'excusai, tandis que notre voisine demandait, curieuse:

— Connaissez-vous ce monsieur, qui était à l'église, près du bénitier?

— Pas du tout, répondit tante Caroline indifférente. Je vous quitte, ma bonne amie: maman m'attend pour lire sa messe, ou plutôt pour lire les répons. A deux, c'est beaucoup plus intéressant, vous savez.

Quelle brave fille! dit M. Le Chartier en me serrant la main.

VI

La semaine suivante, je vécus des jours tourmentés. Ma forêt m'appelait par toutes ses voix; quand je la regardais de ma fenêtre, elle semblait faire la coquette et me dire: "Vois comme le printemps m'a gâtée, cette année! As-tu jamais vu de plus jolis sapins, de plus somptueux brocarts? As-tu jamais senti des parfums plus grisants? Et surtout, as-tu jamais entendu de plus beaux concerts que les miens?"

Quand je ne la regardais pas, elle me parlait encore par une voix mystérieuse que j'écoutais dans le silence de ma chambre fermée, et que j'entendais dans mon sommeil, car plusieurs fois je rêvai de ma forêt. Mais je repoussai toutes ses avances comme on repousse la tentation: je connaissais trop bien son charme ensorcelant pour ne pas le craindre, maintenant que ma forêt ne m'appartenait plus.

Pour combler le vide qui se creusait dans mon existence, je tâchai de me rendre utile, à l'exemple de ma tante chère tante Caroline, comme elle paraissait heureuse quand je lui proposais de faire la lecture à bonne-maman! Je mettais tout mon courage à m'intéresser aux héros de mon livre, mais ma pensée, engourdie par l'atmosphère étouffée du salon, s'évadait bien vite là-bas vers le soleil, le vent, l'odeur balsamique des bois. Les mots que je prononçais se succédaient dans une désespérante monotonie; bonne-maman s'assoupissait et je restais confuse quand ma tante, indulgente, prenait doucement le livre qui me tombait des mains, en me disant:

Va te promener, ma chérie.

Le dimanche suivant, je n'y pus tenir davantage. A la messe, je n'avais pas revu mon inconnu; alors, prise entre un inexplicable regret et la joie confuse de retrouver mon bien, je ne me fis pas répéter l'ordre qui me fut tendrement donné ce soir-là:

Va te promener, ma chérie.

Me voici avec Sultan, aux abords de la Maison d'Emeraude. Ses fenêtres sont closes, et ma brèche n'est pas encore réparée; le coeur me bat très fort quand j'escalade le mur croulant... Mais rien ne bouge dans le jardin, qu'un écureuil couleur de flamme, qui s'enfuit à mon approche.

Dieu soit béni! Je retrouve intactes mes lianes et mes plantes folles, les cytises n'ont pas été coupés. Seuls, les abords de la maison gardent la trace d'une présence humaine; là, des allées se dessinent, laissant voir le sol raboteux entre les arbustes échevelés.

Rien ne bouge... La fantaisie de mon inconnu pour la maison des bois n'aura pas été longue. Tant mieux! Je reprends ma place favorite auprès de ma cabane. Sultan s'allonge sur l'herbe chaude; dans tout son corps immobile, ses yeux seuls remuent, attentifs à chacun de mes mouvements.

Je veux être heureuse aujourd'hui, mais mon livre ne m'intéresse pas. Les lectures défendues si longtemps ne me donnent pas le plaisir que j'en attendais... Il me semblait, dans mes rêves d'enfant, que je trouverais en eux l'explication de choses vagues et profondes que je sentais en moi et que je ne comprenais pas... Aujourd'hui, en les lisant, je cherche en vain la raison de cette angoisse qui m'étreint, de ces larmes toutes prêtes à couler. Ma forêt aux douceurs câlines, vous qui m'avez apaisée l'an dernier, me trahissez-vous, maintenant?

Je repris bien vite mes habitudes vagabondes, dans la solitude recouvrée de la maison des bois. N'avais-je pas rêvé cette présence étrangère qui l'avait un moment troublée?

Une après-midi de juin qu'une chaleur précoce avait embrasée comme un jour de canicule, j'étais, avec Sultan, assoupie aux abords de la cabane fleurie. Des abois furieux m'éveillèrent en sursaut: mon fidèle gardien était aux prises avec une bête superbe, moitié loup moitié chien, qui menaçait de le dévorer. La rencontre était terrifiante, et je ne pus que crier à mon tour.

L'animal suspendit la lutte une seconde, le temps de me regarder d'un oeil soupçonneux et de juger que la victoire aurait plus de prix avec mon chien qu'avec moi, car il revint aussitôt à Sultan. Les cris recommencèrent de plus belle. Mon pauvre épagneul allait succomber, quand l'arrivée d'un quatrième personnage, qui, d'un coup de sifflet, rappela l'agresseur, mit fin au combat.

Sultan, l'oreille en sang, vint se blottir contre moi; encore tout apeurée, je contemplais son sauveur avec une crainte nouvelle. Lequel m'effrayait davantage: l'homme ou le chien? Celui-ci, maté, respirait la gueule ouverte, la langue pendante entre ses crocs; l'autre, grand, maigre, très brun, me regardait d'un air méchant. Il était vêtu d'une gandoura rayée noire et blanche, coiffé d'un turban arabe au voile court, enveloppant les oreilles et le cou.

— Quoi tu fais là? me demanda-t-il d'une voix gutturale.

En même temps, son chien gronda, tout prêt à bondir sur moi. Je fermai les yeux, défaillante et terrifiée, et, sans doute, je parus bien pitoyable au cerbère bronzé, car il me dit de sa voix rauque:

— Toi pas mourir comme ça, voyons!

Un peu rassurée, je voulus sourire et m'en aller, quand il me retint brusquement par le poignet.

Je savais bien que, par le monde, il existait d'autres races que la nôtre; je savais que, dans les pays lointains où m'avait emmenée l'imagination de Jules Verne, il y avait des hommes singuliers, au visage sombre... Tout cela habitait en moi le coin où s'élaborent les rêves; je n'avais jamais cru à sa complète réalité.

L'apparition soudaine de cet homme inquiétant m'avait donc frappée de stupeur; le contact de sa main sur mon poignet, cette rude étreinte qui me tenait prisonnière, m'affola. Des images de meurtres et d'horribles supplices passèrent derrière mes paupières closes, avec celle d'une disparition mystérieuse qui ferait mourir de chagrin bonne-maman et tante Caroline; et mon impuissance absolue à me défendre, mon éloignement de tout secours humain, me jetèrent dans une détresse affreuse, qui s'exprima en cris déchirants.

Toi pas crier comme ça, prononça le cerbère en secouant mon pauvre poignet. Toi pas partir avant dire à Monsieur pourquoi tu es dans son jardin. Toi venir avec moi!

Ces mots auraient dû me rassurer, en m'apprenant que je n'étais pas seule dans la forêt avec cet être effrayant et son chien, — ce chien qui n'attendait qu'un signe pour se jeter sur moi, — mais, sous l'empire de mon effroi, je n'en compris pas le sens et je continuai à me débattre, gênée par Sultan, qui tremblait de peur à mes pieds.

Que se passe-t-il, Messaoud?

A cette voix, dont la brusquerie laissait reconnaître, cependant, le timbre délicieux, je poussai un cri de joie. Le cerbère me tenait encore, mais il ne cherchait plus à m'entraîner, et, d'un ton radouci, il expliqua:

— Mon capitaine, c'est un espion que Saadi a trouvé dans ton jardin.

— Un espion, moi! m'écriai-je indignée.

J'osai, alors, lever les yeux vers le maître du domaine. Très droit, parmi les ronces et les graminées, il me regardait durement, la bouche amère, un pli rigide entre les sourcils. Pas un geste ne vint apaiser ma révolte: il se tenait là comme un juge sans pitié. Au lieu de s'adresser à moi, il interrogea Massaoud:

— Où Saadi a-t-il trouvé cette personne?

— Ici, mon capitaine. Lui se battre avec l'autre chien, lui vouloir manger le chien et la mamaselle. Mais Messaoud juste venir pour empêcher, alors, il veut amener la mamaselle chez toi, pour explication.

— C'est vrai, votre chien a failli nous dévorer, m'écriai-je; pourtant nous ne faisions pas de mal... je dormais.

Le maître m'examina d'un air soupçonneux; son regard impitoyable se posa sur ma robe rose, faite sans art mais d'une étoffe au dessin harmonieux, sur mes chaussures solides, ma coiffure soignée, mes mains fines; évidemment, je n'étais pas la romanichelle inquiétante, dont la présence se fût aisément expliquée dans la solitude forestière.

— Je m'étonne, dit mon juge, que vous ayez choisi pour y dormir une propriété privée, isolée dans un bois. Si mon chien vous avait blessée, il n'aurait fait que son devoir; je vous engage donc, mademoiselle, à choisir un autre but de promenade, ou un autre aliment pour votre curiosité, car il ne me convient pas qu'on s'introduise ainsi chez moi.

La sécheresse de ces paroles fut aggravée par l'expression hostile des lèvres qui les prononçaient. Mes nerfs, secoués par trop d'émotion, s'exaspérèrent soudain; incapable de les dominer, j'éclatai en sanglots. J'aurais voulu me défendre de l'accusation portée contre moi; j'aurais voulu dire à cet homme que, seule, ma tendresse pour le jardin enchanté m'avait amenée chez lui: j'aurais voulu mettre ma peine à ses pieds, lui demander pardon ou le haïr de sa malveillance; je ne pouvais rien que pleurer, le visage dans ma main, les épaules secouées, le coeur désolé.

Il eut pitié de moi, car, de sa vraie voix harmonieuse, il ordonna:

— Laisse-la partir, Messaoud.

Et, comme délivrée de l'étreinte brutale marquée en cercle rouge à mon poignet, je tournais la tête vers mon juge, je vis dans ses yeux une lueur attendrie. Mais, à mon pauvre sourire reconnaissant, il ne répondit que par un haussement d'épaules et un geste vague qui me congédia.

Comment retrouvai-je mon chemin jusqu'à la brèche? comment m'éloignai-je de mon paradis perdu? Je me rappelle avoir marché au hasard dans la forêt, parmi des sentiers inconnus. Sultan me suivait, l'oreille basse, en gémissant. Près d'un ruisseau, il s'arrêta, ses bons yeux tristes me demandaient pardon, tandis qu'il lappait avec bruit l'eau bienfaisante. Prise de pitié, je m'agenouillai dans l'herbe pour laver l'oreille blessée de mon pauvre chien; il se laissait faire, marquant son plaisir de ma faveur retrouvée par de grands coups de langue qui ne m'atteignaient pas.

Ce fut lui qui me ramena à Maison-Blanche, moi, je ne savais plus mon chemin.

Personne ne nous vit rentrer. En passant devant la porte du salon, j'entendis la voix de tante Caroline qui faisait la lecture à bonne-maman; je m'éloignai sur la pointe des pieds, pour n'avoir pas à répondre à ses questions. Dans ma chambre mue pour la première fois par un sentiment de coquetterie, je me plaçai devant ma glace. Les larmes m'avaient-elles défigurée? Quelle vision l'inconnu garderait-il de moi? Je ne pus juger des ravages causés par les larmes: il n'en restait aucune trace sur mon visage, à cette minute où mon coeur avait repris son rythme paisible. Je m'efforçai alors de me replacer dans une atmosphère d'angoisse, j'essayai d'en traduire une seconde fois l'expression dans mon regard; je revécus toute la scène du jardin et, debout devant ma glace, je me considérai comme une étrangère que je ne connaissais pas.

Jusque-là, j'avais reçu distraitement les confidences de mon miroir; elles ne m'intéressaient guère. Peu m'importait que mes cheveux châtains fussent souples et brillants, mes dents éblouissantes, mes yeux sombres, frangés de longs cils, et que mon teint gardât, même en hiver, comme un reflet du soleil qui l'avait doré pendant l'été! Mais, ce jour dont je parle, je cherchais avidement en moi une beauté que j'aurais voulu parfaite, une grâce tragique et captivante, de celles que l'on n'oublie pas; je craignais que mon affolement n'eût déformé mes traits, et j'essayai en vain de prendre, de moi-même, une opinion définitive.

Ce soir-là, tante Caroline marqua une vive surprise quand je lui posai cette question inattendue:

Suis-je jolie?

Elle m'examina du même regard étranger que j'avais rencontré, une heure plus tôt, dans mon miroir et répondit enfin:

— Oui, ma petite fille, tu es jolie. Pourquoi me demandes-tu cela?

— Pour savoir, tante Caroline.

— C'est vrai, à ton âge on tient à ces choses-là!

Et elle sortit, me laissant seule avec Princesse ronronnant entre mes bras.

— Me trouves-tu jolie, toi, ma Princesse? murmurai-je, le visage enfoui dans la fourrure soyeuse. Crois-tu que d'autres personnes que tante Caroline puissent me trouver jolie? Je suis un peu folle, ce soir, Princesse, mais j'ai eu si peur, aujourd'hui! J'ai cru, un moment, que Messaoud allait me faire mourir. C'est un joli nom, Messaoud, quand il est prononcé par une jolie voix... Princesse, j'ai beaucoup de chagrin, je suis chassée de mon paradis: "il" y a fait mettre un animal furieux pour en défendre l'entrée. Qu'est-ce que nous allons devenir, moi et Sultan? J'ai beaucoup de chagrin, ma Princesse, et pourtant, tout au fond du coeur, je suis heureuse, très heureuse.

Majestueuse et condescendante, Princesse s'était endormie entre mes bras.

VII

Chassée de mon paradis, il me restait la forêt, mais elle ne me suffisait plus. J'éprouvais alors, dans toute sa tyrannie, l'attrait du fruit défendu.

Sultan, plus prudent que moi, ne voulait pas me suivre quand je prenais le chemin de la Maison d'Emeraude: il s'arrêtait brusquement, l'oeil inquiet, les narines palpitantes, et m'appelait avec des cris plaintifs. Quelquefois, je revenais sur mes pas, satisfaite de la seule forêt, qui jouait pour moi sa féerie estivale, parmi les rayons d'or, les ombres mystérieuses et l'émouvante beauté des plantes épanouies; plus souvent, je restais sourde aux appels de mon gardien, aveugle à la magie des bois, et j'allais jusqu'aux murs du paradis perdu. La brèche avait été réparée; à la grossièreté du travail, je devinai les mains de Messaoud; heureuse circonstance, grâce aux défauts de la maçonnerie, je pouvais me hisser jusqu'au faîte et, agrippée aux branches d'un bouleau, regarder chez la Belle au bois dormant.

Oui, c'était bien, de nouveau, le domaine de la Belle au bois dormant. Je tendais en vain l'oreille au timbre harmonieux d'une voix humaine; je cherchais en vain, à travers les frondaisons, une haute silhouette, un visage énergique aux yeux d'acier. N'avais-je pas rêvé la scène d'angoisse dont je gardais le souvenir avec une âpre joie?

Lasse et déçue, je renonçai à poursuivre ma chimère; je renonçai même à mes promenades en forêt. Tante Caroline, inhabituée à ma présence dans la maison, s'étonna, puis s'alarma.

Qu'est-ce que tu as? me demanda-t-elle. Es-tu malade? Tu restes là, tu ne dis rien, tu es triste.

Je ne suis pas triste ni malade répondis-je.

Alors, pourquoi ne joues-tu plus avec Sultan? ou ne vas-tu pas t'installer dans un arbre, comme tu le faisais toujours?

J'ai dix-huit ans, ma tante chérie.

C'est vrai.

Ma tranquillité, cependant, l'inquiéta, puisqu'elle en parla, le lendemain, à M. et Mme Le Chartier. Ils étaient venus à Maison-Blanche, après notre dîner, que nous prenions, comme eux, à 6 heures; le temps était si chaud que bonne-maman, enveloppée de la tête aux pieds dans un manteau sans âge, consentit à s'asseoir près de la fenêtre entr'ouverte. Ainsi, tante Caroline put rester dehors, avec nous, sans perdre de vue sa chère frileuse. Et, à brûle-pourpoint, la question fut posée à nos amis:

Ne trouvez-vous pas qu'Irène a mauvaise mine?

Elle est fraîche, mais elle n'a pas d'entrain, insista ma grand'tante.

C'est la chaleur, expliquai-je.

C'est la chaleur, fit en écho Mme Le Chartier.

M. Le Chartier ne disait rien; il me regardait du même air dont, j'imagine, il devait regarder, autrefois, les accusés qui comparaissaient devant lui.

Vous êtes de mon avis, lui dit brusquement ma tante.

Cette petite s'ennuie, et c'est naturel, répondit-il. A dix-huit ans, on a besoin de gaieté.

— Mais non, mais non, protestai-je. Tante Caroline était atterrée.

— Tu t'ennuies, balbutiait-elle; pourquoi ne le disais-tu pas? Elle est toujours si douce, si facile; elle ne demande jamais rien. C'est vrai que tu n'as pas beaucoup de distractions avec nous, mon enfant. Peut-être, pour l'amuser, vais-je lui donner quelques livres d'Edmond About: je les avais trouvés drôles, autrefois...

— Voyons, voyons, Caroline, tu n'y penses pas! gronda mon arrière-grand'mère qui, derrière sa fenêtre, avait tout entendu.

— Ce ne sont pas les livres qu'il lui faut, reprit M. Le Chartier: c'est la vie, c'est la société d'êtres jeunes et insouciants.

— Hélas! mon ami.

Ma pauvre tante Caroline faisait pitié. Pour la première fois, sa quiétude était ébranlée. Jusque-là, suffisant à remplir sa tâche, elle évoluait au milieu de ses devoirs, dans la paix d'une conscience satisfaite; il n'y restait plus de place pour aucune charge nouvelle; d'ailleurs, elle n'en prévoyait pas. Lui faudrait-il, maintenant, sentir sur ses épaules ce poids inattendu, plus lourd, que tous les autres: me distraire?

— Hélas! répétait-elle.

— Ne vous tourmentez pas, tante chérie, m'écriai-je; je ne m'ennuie pas ici, je ne désire que ce que vous pouvez me donner.

M. Le Chartier, mal convaincu, hochait la tête.

— C'est très joli, dit-il, mais cette enfant se trompe. Il faudrait lui montrer autre chose que Maison-Blanche ou les Charmilles.

— Hélas! reprit de plus belle tante Caroline.

— Vous devriez la faire voyager, ma chère amie, dit Mme Le Chartier.

— Vous savez bien que ce n'est pas possible!

En même temps, d'un geste du menton, ma grand'tante montrait la fenêtre entr'ouverte derrière laquelle sa mère était blottie. Après un silence accablé, la discusion reprit; M. Le Chartier tenait à son opinion; Mme Le Chartier, à son idée. En femme pratique, elle trouva enfin le moyen de la faire passer dans le domaine de la réalité. Elle persuada ma tante d'écrire à nos cousins de Besançon, pour leur demander de me recevoir chez eux pendant une ou deux semaines. M. Le Chartier s'offrait à me conduire jusque-là, et au retour, à aller me chercher à Dijon. C'était une affaire d'Etat, bien entendu, mais les vieux doivent savoir, à l'occasion, se gêner un peu pour les jeunes.

Moi, je ne disais rien, déjà séduite par ce projet; bien que je n'eusse jamais vu nos cousins de Besançon, je n'ignorais pas qu'ils avaient quatre enfants, de neuf à quinze ans, et la pensée de vivre quelques jours dans ce milieu de jeunesse me faisait battre joyeusement le coeur.

L'affaire fut menée rondement par tante Caroline. Dès le lendemain, elle écrivait à nos cousins; trois jours plus tard, elle recevait une réponse affirmative, assez aimable, sinon enthousiaste, pour que bonne-maman s'en déclarât enchantée. Et, après un grave conciliabule avec M. le Chartier, qui consulta son agenda, un indicateur de chemin de fer, et sa femme, mon départ fut fixé pour la fin de la semaine suivante.

Pendant les treize jours qui nous séparaient de cet événement, nous eûmes fort à faire. Mlle Dumas, du chef-lieu de canton, qui venait chaque année à Maison-Blanche pendant la morte-saison pour reviser notre garde-robe, fut convoquée un mois plus tôt que de coutume. Elle apporta du "voile" rayé blanc et rouge et de la popeline beige, pour m'en faire deux robes; comme elle possédait l'adresse d'une fée, — au dire de tante Caroline, — elle s'était munie de quelques formes de chapeaux, parmi lesquelles je choisis une cloche rouge qui encadrait bien mon visage et seyait à mon teint; et tout de suite nous nous mîmes à l'ouvrage, car j'avais ma tâche à remplir, mon humble tâche qui consistait à faire des ourlets, rentrer des coutures et me prêter à tous les essayages.

Mes toilettes furent terminées plusieurs jours avant mon départ; c'était un samedi. Mll Dumas nous quittait ce soir-là. Pour la dernière fois, devant elle, je revêtis mes robes neuves, me complaisant au spectacle que m'offrait à ce moment la glace de mon armoire. Ma tante me regarda d'un oeil attendri, en disant:

— Surtout, ne va pas t'aviser de devenir coquette, et rappelle-toi, ma chérie, qu'un bon coeur vaut mieux qu'une belle robe.

— Pour être jolie, la belle robe ne suffirait pas... intervint Mlle Dumas.

Tante Caroline l'interrompit d'un geste impérieux et continua:

— C'est le bon Dieu qui nous donne notre taille et notre visage; nous n'avons donc pas à en tirer vanité, quand ils sont agréables. C'est un grand péché que de mésuser des présents de Dieu.

Quand, par acquit de conscience, tant Caroline m'eut donné ces sages conseils, elle ajouta:

— Je serai bien aise de savoir ce que Mme Le Chartier pensera de cette toilette... S'il fait très beau, tu la mettras demain pour aller à la grand'messe.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A LOUER à 154, ave. Provencher, suite de 4 pièces, bien éclairées, propres et en bonne condition. Bain. Fils électriques. Possession immédiate. S'adresser à **Suite 3** ou **téléphone 20 562.** Tf

A LOUER — Très jolies chambres spacieuses et pension si désirée, le tout à un prix raisonnable. S'adresser au **numéro 519, rue Langevin, Saint-Boniface. Téléphone 203 621.** 19p

A tous les intéressés: le soussigné ne sera pas responsable des dettes contractées à partir du 27 juillet 1931, par sa femme, Rachel Vieville (nee Curtaz).

Daté à Richer, Manitoba, le 29 juillet 1931.

11p MARIUS VIEVILLE

AU SACRE-COEUR

Mort accidentelle

Dimache dernier, M. Achille Jolin, âgé de 68 ans, est mort à la suite d'une chute fatale dans un escalier. A 9 h. ce matin, le service aura lieu à l'église du Sacré-Coeur, et la sépulture aura lieu dans le cimetière de Saint-Boniface.

Mariage

Lundi dernier, M. Victor Bonin et Mlle Marie-Azèle Gauthier faisaient bénir leur mariage à l'église du Sacré-Coeur. Au cours de la messe, l'organiste, Mme Thibault, et Mme E. Belair, par des cantiques, redoublèrent la solennité de la circonstance.

Baptêmes

Le 2 août — Marie-Louise-Cécile-Denise, enfant de J.-O. Audet et de Marie Thibault. Le parrain fut Rosaire Thibault et la marraine Mme G. Lafrance. Mme Lucie Thibault était porteuse.

Le 2 août — Joseph-Grégoire, enfant de G.-T.-J. Kunderman et de M.-M. Grégoire. Le parrain fut René Grégoire et la marraine Alice Grégoire. Etait porteuse, Mme Wilfrid Grégoire.

Le pique-nique de la Ligue de Tennis

C'est dimanche prochain, 9 août, que la ligue organise son grand pique-nique à Grand Beach. Comme il a été annoncé sur la **Liberté**, tous les membres des trois clubs de la ligue sont invités à venir passer une agréable journée au lac. Chaque membre peut amener un ami.

Le train part du C.N.R. à 10 h. du matin pour arriver à Grand Beach vers 11 h. 30. L'on vous distribuera les programmes qui indiqueront ce que le Comité se propose de faire pendant la journée.

En attendant, vous êtes avertis de ne pas manquer cette excursion, car vous allez le regretter. Chacun doit apporter son panier, mais tous mangeront au même endroit qui nous est réservé. Les billets seront en vente aux trois clubs à raison d'une piastre. L'on préfère que les membres achètent leur billet d'avance, pour savoir sur quel nombre on peut compter. Venez en grand nombre.

LE COMITE.

ECHOS D'EUROPE

Lloyd George a été opéré

Londres. — M. David Lloyd George, chef du parti libéral et ancien premier ministre, a subi une opération, mercredi, en rapport avec l'affection rénale dont il souffre. Voici ce que dit un communiqué officiel à ce sujet: "M. Lloyd George a subi une opération ce matin et la cause de l'hématurie a été complètement supprimée. Vu sa gravité, l'état du patient est jusqu'à présent satisfaisant."

Briand est indisposé

Paris. — M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères de France, souffre d'une légère indisposition et n'a pas pu assister à une réunion du cabinet. La nature de son indisposition n'a pas été révélée.

M. Briand n'est pas en très bonne santé depuis quelque temps. Sa participation aux récentes négociations entre la France et les Etats-Unis a paru le fatiguer beaucoup.

Bernard Shaw converse avec Staline

Moscou. — L'écrivain Georges-Bernard Shaw a eu une entrevue de deux heures avec le chef soviétique Joseph Staline, au Kremlin. C'est une des plus longues entrevues que Staline ait accordées à un étranger. On n'a pas revélé ce que les deux hommes se sont dit. Shaw est retourné en Angleterre après avoir passé dix jours en Russie.

Pie XI reçoit des instituteurs canadiens

Cité Vaticane. — Le Souverain Pontife a accordé une audience particulière à un groupe de 35 instituteurs canadiens. M. Ogilvie Forbes, chargé d'affaires de la légation britannique près le Saint-Siège, a présenté les pèlerins à Sa Sainteté.

La princesse Ileana s'est convertie au catholicisme

Sinaia. — La princesse Ileana, fille de feu le roi Ferdinand de Roumanie et de la reine mère Marie, qui a épousé l'archiduc Antoine, septième fils de l'archiduc Léopold Salvador de Hapsbourg, a été baptisée la veille de son mariage et reçue dans l'Eglise catholique, à laquelle appartient l'archiduc Antoine.

La cérémonie du baptême a eu lieu au château royal de Pelesh, en présence de la reine mère Marie de Roumanie et des deux soeurs de la princesse Ileana, la reine Marie de Yougoslavie, et l'ex-reine Elisabeth de Grèce. Le mariage a été célébré selon les rites de l'Eglise romaine.

Alphonse d'Espagne nie la nouvelle

Londres. — Alphonse d'Espagne, par l'entremise d'un membre de sa suite, a nié la nouvelle de son abdication, telle que transmise par le "Daily Express". Une dépêche annonçait qu'il avait renoncé au trône de son pays en faveur de son troisième fils, don Juan de Bourbon.

C'est lord Londonderry qui a démenti cette nouvelle.

Un prêt de la Banque de France à la Banque d'Angleterre

Paris. — Des négociations sont en cours entre des autorités de la Banque de France et de la Banque d'Angleterre pour le consentement d'un prêt important à cette dernière institution. Les négociateurs discutent un projet en vertu duquel la Banque de France accorderait à la Banque d'Angleterre des crédits pour une valeur totale de $100,000,000 afin de soutenir la livre sterling.

Le mariage religieux de M. Doumergue

La chose n'est guère connue, mais c'est un fait. Le mariage de M. Doumergue ne fut pas purement civil. Le nonce donna aux époux la bénédiction papale que la nouvelle mariée avait sollicitée.

A Aigues-Vives, on s'étonne:

— Et quoi, la bénédiction à un huguenot!

Oui, la bénédiction à un huguenot; Mme Doumergue est très pieuse — elle faisait partie des Davidées quand elle professait — elle a obtenu de son mari que le mariage fût béni par un prêtre.

Le curé de Tournefeuille n'aura pas à se préoccuper de la situation de ses nouveaux paroissiens. Elle est très régulière: la bénédiction fut donnée à l'Elysée par autorisation spéciale, quelques heures après la cérémonie civile.

PARIS. — Les légitimistes hongrois ont l'intention de proclamer roi le Prince Otto, chef de la maison de Habsbourg, aussitôt que le parlement élu le 28 juin dernier sera réuni.

Avion invisible?

On mande de Rome aux journaux anglais qu'aux prochaines manoeuvres aériennes italiennes dans les Alpes on expérimentera pour la première fois une nouvelle invention susceptible d'assurer une grande supériorité aux forces de l'air de l'Italie.

Il s'agirait d'un hydro-aéroplane invisible qu'on vient de construire dans le plus grand mystère aux usines Fiat.

Cet hydro-aéroplane invisible est muni de deux moteurs de 1,800 CV.

Le bruit des moteurs signale bien sa présence dans l'air, mais il est impossible de l'apercevoir à l'oeil nu ni à l'aide de jumelles.

Ce résultat a été obtenu grâce à une méthode spéciale de camouflage des ailes et du fuselage.

Des correspondants anglais ont réussi à assister à un essai de l'hydro-avion sur le lac de Garde.

L'appareil glissa dans l'air comme une flèche d'argent et disparut.

On entendait le bruit des moteurs, tantôt s'éloignant, tantôt se rapprochant, mais aucun signe extérieur ne trahissait la présence de l'appareil dans le ciel clair. Soudain le bruit des moteurs augmenta au-dessus de l'eau, et la flèche d'argent apparut de nouveau aux yeux ébahis des spectateurs. Des soldats saisirent l'hydro-aéroplane et le mirent rapidement dans un hangar mobile sur la rive du lac sévèrement gardé par un détachement militaire.

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.